# Nouvelles CSQ

Publication officielle de la Centrale des syndicats du Québec Négociations CSQ **QUAND LA MOBILISATION S'AMPLIFIE** facebook.com/lacsq

Louise Chabot

« L'HEURE EST

AU SYNDICALISME
DE RIPOSTE »

Santé et services sociaux UN RÉSEAU ATTAQUÉ SUR TOUS LES FRONTS DES GOUVERNEMENTS LIÉS AUX MULTINATIONALES





# LA RENTRÉE VOUS RENTRE DEDANS? Gagnez du temps avec notre application mobile!

SSQ continue de vous simplifier la vie en offrant le remboursement de vos réclamations en **moins de 48 heures** avec SSQ Services mobiles.\*

Directement sur votre téléphone intelligent, vous pouvez :

- Faire une réclamation
- Consulter l'historique de vos derniers paiements
- Obtenir une version électronique de votre carte SSQ, et plus encore!

Téléchargez l'application gratuitement à **SSq.ca/mobile** 



\* Pour bénéficier d'un remboursement en 48 heures, vous devez être inscrit au dépôt direct. Le remboursement en moins de 48 heures est offert pour la majorité des soins couverts. **SSQ** Groupe financier
Les valeurs à la bonne place

THÉMATIQUE 2016: Le cow-boy dans l'espace!

Sécurité : animateurs spécialisés

HORAIRE DÉTAILLÉ - JOURNÉE PLEIN AIR DU 1101 :

Spectacle équestre

10h15 Le groupe des participants est réparti en plusieurs équipes. Chaque participant se verra désigné une monture adaptée à ses besoins. Une démonstration équestre suivra 10h45 Equitation pour tous!

Dîner champêtre dans 12h le décor de la Mangerie 12h30 Visite des écuries avec

remise de la carotte apportée par le cavalier pour son cheval ou son poney Début de la 2e période d'équitation pour tous!

A DA VISIRATUS DOMINISTRATOR DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR 14h30 Epreuve finale pour déterminer l'équipe qui emportera le trophée des cow-boys!

14h45 Dernier rendez-vous avant le départ. Remise d'une photo souvenir gratuite et personnali<u>sée</u> du cavalier avec son cheval ou

son poney

Age: 5 à 13 ans Activités : 10h à 15h Groupe: 10 à 250

participants

PROGRAMME CONFORME

ET DU SPORT

AUX ORDEOTHS DU MINISTERE

Sécurité : Animateurs spécialisés

13h

ÉCOLE **D'ÉQUITATION** DEPUIS PLUS DE 39 ANS! MILLE CENT UN

DIANE AUTHIER, PDG École d'équitation 1101 Propriétaire-Entraîneur, accrédité par :

- Fédération équestre du Québec
- Canada Hippique
- Diplômée Cadre Noir de Saumur (France)
- Attestations de randonnées : Maroc, Mexique, Espagne, Grèce et Belize
- Certification Emploi-Québec

Excellence reconnue de l'École d'équitation 1101 par les organismes :

- Équi-Qualité
- Tourisme Québec
- Québec à cheval
- Association des camps certifiés du Québec

1101, Grand Rang, La Présentation (Québec) J0H 1B0 Réservation et information : 450 796-5993 info@ecoledequitation1101.com ecoledequitation1101.com

### Mot de la rédaction



## Vers un Automne Érable ?

Le Québec s'apprête-t-il à connaître son Automne Érable ? La forte mobilisation depuis la rentrée scolaire nous porte à le croire. Ce sont, encore une fois, les mesures d'austérité du gouvernement qui ont allumé la mèche. Dans toutes les régions, les membres du personnel enseignant, professionnel et de soutien ont rappelé, avec éclat, qu'ils tiennent L'école à bout de bras et que cela a assez duré!

Pendant que le ministre de l'Éducation demeure de marbre, le mouvement d'appui aux revendications pour un réinvestissement en éducation s'étend partout dans la société. Aux membres de la CSQ et des autres organisations syndicales qui se mobilisent se joignent de plus en plus de citoyennes et citoyens, dont de nombreux parents et grands-parents fortement préoccupés par l'avenir de l'éducation au Québec.

## DES EMPLOYEURS EN MODE RÉCUPÉRATION

Ce vent de solidarité est renforcé par le contexte difficile de négociation dans le secteur public, où l'État-employeur s'est placé en mode récupération. Rarement nos syndicats auront fait face à un tel cahier de demandes patronales. C'est particulièrement vrai en santé où la présidente de la FSQ-CSQ, Claire Montour, va jusqu'à dire que les demandes patronales ramèneraient le personnel au temps de la grande noirceur.

### UN QUÉBEC QUI SE REMET À BOUGER

La CSQ a tenu, en juin dernier, son congrès sous le thème Agissons! Ripostons! Comme le dit si bien Louise Chabot, l'heure est au syndicalisme de riposte. Le 3 octobre, c'est exactement ce qu'ont fait 150 000 personnes – syndiquées du Front commun, citoyennes ou issues des groupes de la société civile – en manifestant pacifiquement dans les rues de Montréal pour exprimer leur colère au gouvernement. Tout se passe comme si le Québec s'était remis à bouger. Tant mieux!

Bonne lecture!

CATHERINE GAUTHIER Rédactrice en chef



Pour nous écrire nouvellescsq@lacsq.org



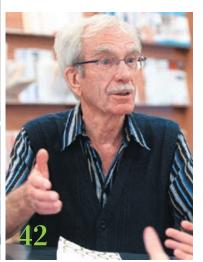
Volume 36, nº1

# **SOMMAIRE**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR L'INDIFFÉRENCE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION	-	41° CONGRÈS CSQ LA CSQ À L'HEURE DU SYNDICALISME DE RIPOSTE	13
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NOUVEAU PRÉSIDENT À LA FEC-CSQ		PRIX MÉRITE CSQ 2015 JEAN-NOËL GRENIER, UN HOMME D'EXCEPTION	15
PETITE ENFANCE DES MILLIERS DE DOLLARS POUR DES CENTAINES DE RSG		NÉGOCIATIONS DU SECTEUR PUBLIC LE PERSONNEL DE L'ÉTAT PRÊT À SE BATTRE	17
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX UN RÉSEAU ATTAQUÉ SUR TOUS LES FRONTS		SÉCURITÉ SOCIALE FUSION DE LA CARRA ET DE LA RRQ, LA CSQ AUX AGUETS	22
JEUNES UNE POLITIQUE JEUNESSE À UNE ÉPOQUE D'AUSTÉRITÉ		ÉDUCATION LE DÉCROCHAGE DES FILLES, UNE VISIBILITÉ À CONQUÉRIR	24
RENCONTRE SAUVER L'INDÉPENDANCE ET LA QUALITÉ DES MÉDIAS		RÉSEAU SCOLAIRE L'ÉCOLE À BOUT DE BRAS, UNE « PUBLIRÉALITÉ »	26
RENCONTRE OUVERNEMENTS LIÉS AUX INTÉRÊTS DES MULTINATIONALES		RÉSEAU SCOLAIRE LE RÉSEAU SCOLAIRE DANS LA TOURMENTE	28



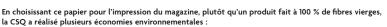




LA CSQ, AU SERVICE DES PERSONNES EN MOUVEMENT AVEC SON TEMPS













Imprimé sur du Rolland Enviro100 Satin, contenant 100 %

de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie

biogaz et certifié FSC<sup>\*</sup>, ÉcoLogo et Procédé sans chlore.







374 arbres 25 terrains de tennis



1 377 948 L d'eau 3 937 jours de consommation d'eau



54 255 kg CO<sup>2</sup> émissions de 18 voitures



20 872 kg de déchets 2 camions à ordures



161 kg NOX émissions de 1 camion par année



613 GJ consommation d'énergie de 6 ménages par année

Nouvelles CSQ Volume 36, No. 1 Publication de la Centrale des syndicats du Québec 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3, Tél.: 514 356-8888, Téléc.: 514 356-9999 Courriel: nouvellescsq@lacsq.org / Directrice des communications Marjolaine Perreault / Rédactrice en chef Catherine Gauthier / Secrétaire adjointe aux publications France Giroux / Révision Martine Lauzon, Anne-Catherine Sabas, Suzy Bélanger / Publicité Jacques Fleurent • 514 355-2103 fleurent.jacques@csq.qc.net / Page couverture François Beauregard / Photographes François Beauregard, Pascal Ratthé, iStockphoto / Retouches photo Yves Vaillancourt / Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada. ISSN 1497-5157 / La CSQ sur le Web lacsq.org / Abonnement Service des communications, 514 356-8888 giroux.france@csq.qc.net / Postpublications N° de convention 40068962. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : Publication de la Centrale des syndicats du Québec 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3.



Photo François Beauregard

e thème de notre congrès, Agissons! Ripostons!, en dit long sur l'action que nous déployons depuis des mois pour revaloriser les emplois, assurer la qualité des services publics et contrer les politiques d'austérité qui affectent cruellement les conditions de vie de toute la population.

De plus, s'il est un enjeu sur lequel nous ne ménageons aucun effort, c'est bien celui de la négociation des conditions de travail des milliers de membres que nous représentons dans les réseaux publics de l'éducation, et de la santé et des services sociaux. C'est notre priorité. Et nous agirons pour faire respecter ce droit fondamental qu'est la négociation afin d'obtenir un règlement satisfaisant à la hauteur des aspirations légitimes de nos membres.

Il y a un an, le 31 octobre 2014, nous avons déposé nos demandes syndicales visant à rehausser les conditions de rémunération et d'exercice du travail. La tâche, la précarité d'emploi, la surcharge de travail, la sous-traitance, l'autonomie professionnelle, le pouvoir d'achat, la réduction des écarts salariaux : voilà les principaux enjeux au cœur de cette négociation. Le gouvernement doit comprendre l'importance d'agir sur ces questions pour assurer la qualité des emplois, et ce, dans un objectif d'attraction et de rétention du personnel, et aussi pour garantir la qualité des services publics.

Or, nous sommes loin d'être écoutés, voire entendus. Le gouvernement est totalement insensible aux enjeux soulevés par nos revendications. Pire, il propose des reculs sur les conditions actuelles de travail. Pas étonnant, direz-vous, lorsqu'on observe la vitesse folle à laquelle il sabote nos services en éducation et en santé, réduisant du même coup les conditions d'emploi de celles et ceux qui y travaillent, les conditions d'apprentissage de nos jeunes, les conditions de soins et les services rendus aux plus vulnérables.

Nous refusons d'« avancer en arrière ». Nous sommes déterminés à aller de l'avant pour obtenir des conditions de travail décentes, qui reconnaissent la valeur essentielle de nos emplois. Voilà le projet des prochains jours, des prochaines semaines, des prochains mois : un règlement négocié et satisfaisant! Certains nous prédisent une loi spéciale. S'il s'agit d'une possibilité, nous refusons d'y voir une fatalité qui nous résignerait à nous éloigner de l'objectif possible d'un bon règlement négocié.

La lutte sera difficile. Le Front commun composé de 400 000 travailleuses et travailleurs, dont fait partie la CSQ, mettra tout en œuvre pour conduire cette négociation de bonne foi et la conclure favorablement pour ses membres.

Avec nous, c'est possible!





## TRENTE ANS À **DÉFENDRE LE PERSONNEL PROFESSIONNEL DE L'ÉDUCATION**

Voilà 30 ans, le personnel professionnel de l'éducation a décidé de se regrouper dans une seule organisation, affiliée à la CSQ, afin de mettre en lumière son travail important auprès des élèves et de négocier des conditions de travail reflétant le caractère particulier de ses tâches.

Aujourd'hui, la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) compte 19 syndicats, dont les membres travaillent dans la quasitotalité des commissions scolaires du Québec, francophones, anglophones, Crie et Kativik. Répartis dans 35 corps d'emploi, on les trouve dans les secteurs administratif et pédagogique. Ils assurent aussi des services directs aux élèves, du préscolaire à la formation des adultes, ainsi qu'à la formation professionnelle et dans les services aux entreprises.



Les membres du Conseil exécutif de la Fédération, en 1985, À l'avant, de gauche à droite : Luc Senechal (président de 1997 à 2000), Pierre Tellier (président de 1985 à 1994). À l'arrière : Pierre Bouchard (président de 2000 à 2006). Suzanne Guillaume, Andrée Cyr et François Despaties.

## **Vous aimez les** jeux-questionnaires?

Testez votre connaissance du rôle important assumé par le personnel de soutien dans notre système scolaire sur le site jeu.besoindesoutien.org. Les bonnes réponses permettent d'accumuler des points et donnent une chance de gagner l'une des trois montres Apple Watch! Les prix seront tirés au hasard parmi les participantes et participants, en novembre, février et juin. Participez et n'hésitez pas à partager le jeu sur les médias sociaux!

Rappelons que cette initiative de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) vise à familiariser la population avec les 81 corps d'emploi – encore méconnus - qui sont exercés par ses membres dans les écoles et les centres, et ce, tout en s'amusant!







Daniel B. Lafrenière, secrétaire-trésorier de la CSQ, Robert Gaulin, président de la Fondation Laure-Gaudreault, et Pierre-Paul Côté, président de l'AREQ-CSQ

## Vingt-cinq ans d'actions à l'image d'une grande syndicaliste

Depuis 25 ans déjà, la Fondation Laure-Gaudreault soutient, par ses dons, les personnes retraitées et les jeunes dans le besoin, la recherche médicale sur les maladies qui frappent les personnes aînées ainsi que les œuvres jeunesse. Souhaitant souligner cet anniversaire, la CSQ s'est engagée à soutenir, pendant trois ans, la Fondation dans ses activités à l'intérieur d'un cadre précis. De plus, la Fondation Laure-Gaudreault a vu l'ensemble de ses réalisations reconnu par l'Assemblée nationale, le 4 juin 2015.

## **SOLIDAIRES DANS** LA DIVERSITE

La Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation, dont fait partie la CSQ, organise un troisième colloque ayant pour thème Solidaires dans la diversité. Cet évènement aura lieu les 21 et 22 janvier 2016, au cégep Garneau, à Québec. Pour en savoir plus, visitez le site colloquehomophobie.org.

## **BOURSES** LAURE-GAUDREAULT FÉLICITATIONS AUX RÉCIPIENDAIRES

Chaque année, la CSQ, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) et la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) remettent trois bourses Laure-Gaudreault à des personnes étudiantes à la maîtrise ou au doctorat pour soutenir le développement de la recherche et de l'intervention en éducation. Les récipiendaires de l'édition 2014-2015 sont :

- Élisabeth Boily, doctorante, pour son projet Collaboration entre des enseignants et des orthopédagogues dans la mise en place de mesures préventives en lecture chez des élèves du primaire ;
- Roxanne Tardif-Couture, étudiante à la maîtrise, pour son projet Résolution de problèmes en mathématiques chez les élèves allophones du primaire ;
- Olivier Lemieux, doctorant, pour son projet Genèse et legs de l'enseignement de l'histoire du Québec du niveau secondaire de 2006 à 2013.

## OFFRE EXCLUSIVE AUX MEMBRES DE LA CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC (CSQ)

En tant que membre de la CSQ, vous bénéficiez de tous les avantages offerts à la Caisse de l'Éducation, et encore plus!



Ouvrez un compte où sera effectué votre dépôt salaire et obtenez une remise en argent de 50 \$.\*

PROMO AVENIR

Adhérez à un de ces produits (CELI, REER ou REEE) et obtenez une remise en argent de 100 \$.\*

PROMO MISE DE FONDS HABITATION JEUNESSE

Accumulez votre mise de fonds pour l'achat de votre propriété et recevez une remise en argent pouvant aller jusqu'à 1 000 \$, à la conclusion d'un prêt hypothécaire.\*

Communiquez avec notre équipe dès maintenant pour bénéficier de ces beaux avantages exclusifs offerts à la Caisse de l'Éducation!

1877 442-EDUC (3382)

DESJARDINS.COM/CAISSEEDUCATION

**OUVREZ UN COMPTE EN LIGNE MAINTENANT ET PROFITEZ DE TOUS CES AVANTAGES!** 

\*Certaines conditions s'appliauent. Pour connaître les détails, consultez notre site Internet







## LES FORMATIONS **DU SERVICE DE LA** SÉCURITÉ SOCIALE. **C'EST PAYANT!**

Lors d'un tirage effectué au Conseil général de la CSQ, en mai dernier, Carole Saint-Amant, du Syndicat de l'enseignement des Vieilles-Forges, a gagné un crédit-voyage d'une valeur de 2 000 \$ offert par SSQ Groupe financier et Les protections RésAut CSQ. Le second prix, un abonnement d'un an au CAA-Québec, a été remporté par Caroline Fortin-Lepage, du Syndicat de Champlain. C'est en participant à l'une des sessions de formation offertes par le Service de la sécurité sociale de la CSQ que ces personnes ont rempli leur coupon gagnant. Félicitations!



La CSQ s'est associée, une fois de plus en 2014-2015, au concours Chapeau, les filles!, dont la mission est d'encourager les femmes qui désirent faire carrière dans des secteurs non traditionnels. Les trois lauréates du prix Persévérance, remis par la CSQ, ont reçu chacune un montant de 2 000 \$. Il s'agit de:

- Katy Anctil, étudiante en production animale au Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis à la commission scolaire des Phares:
- Fannie Saint-Laurent, étudiante en techniques policières au cégep John-Abbott;
- Gabrielle Poirier, étudiante en génie mécanique à l'École de technologie supérieure.



Saviez-vous que l'AREQ-CSQ organise chaque année des sessions de préparation à la retraite? Les sessions mettent en vedette divers spécialistes dans les domaines de la santé, des assurances, de l'épargne, des différents régimes de retraite et de la succession. Elles sont offertes aux membres CSQ qui prendront leur retraite dans moins de cinq ans et à leur conjointe ou conjoint. Pour vous inscrire, communiquez avec votre syndicat local.

Régions	Lieux	Dates
Québec-Chaudière-Appalaches (Première session)	Québec	6 et 7 novembre 2015
Montérégie (Première session)	Saint-Hyacinthe	27 et 28 novembre 2015
Cœur et Centre-du-Québec	Trois-Rivières	5 et 6 février 2016
Québec-Chaudière-Appalaches (Deuxième session)	Québec	12 et 13 février 2016
Montérégie (Deuxième session)	Saint-Jean-sur-Richelieu	19 et 20 février 2016
Montérégie (Troisième session)	Longueuil	11 et 12 mars 2016
Laval-Laurentides-Lanaudière	Terrebonne	18 et 19 mars 2016
Québec-Chaudière-Appalaches (Troisième session)	Lévis	1 <sup>er</sup> et 2 avril 2016
Estrie	Orford	15 et 16 avril 2016
Outaouais	Gatineau	22 et 23 avril 2016
Bas-St-Laurent–Gaspésie– Les Îles–Côte-Nord	Gaspé	6 et 7 mai 2016

Le Comité pour la diversité sexuelle et l'identité de genre a tenu, en mai dernier, un souper-conférence sur la transidentité. Les témoignages de Benoît Boisvert et Monica Bastien, tous deux ayant fait une transition en milieu de travail, et de Julien Leroux-Richardson. ayant vécu une transition



en milieu scolaire, ont permis aux participantes et participants de mieux comprendre ce que vivent les personnes trans, les difficultés qu'elles rencontrent, et d'en connaître davantage sur les solutions qui permettent de les atténuer. Un témoignage écrit d'Olie, jeune fille trans terminant son parcours scolaire primaire, a aussi été partagé.

## **POUR UN CLIMAT** POSITIF À L'ÉCOLE



La Fondation Jasmin Roy, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Réseau des donateurs pour la paix, a lancé le projet Les Grandes Rencontres: vers un climat positif et bienveillant. Ce projet, auquel la CSQ est également associée, consiste en une formation d'une journée qui sera offerte dans toutes les régions du Québec, au cours des trois prochaines années. L'objectif? Offrir au milieu scolaire des outils supplémentaires pour prévenir et contrer l'intimidation. et contribuer ainsi à maintenir un climat positif au sein des écoles.

## **DES CONDITIONS SALARIALES ET DE TRAVAIL BONIFIÉES**

La nouvelle convention collective du personnel professionnel de recherche du Centre de recherche de l'Hôpital Saint-François d'Assise (CRSFA) a été entérinée en juin dernier. L'entente permet, notamment, au personnel professionnel de recherche de faire certains rattrapages avec ses collègues des cinq autres centres de recherche affiliés.

Il faut savoir que les salaires et les conditions de travail varient dans les centres de recherche de l'Université Laval, de Saint-François d'Assise, de l'Enfant-Jésus, de l'Hôtel-Dieu de Québec et de Saint-Sacrement, tous chapeautés par le Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire (CRCHU) de Québec. Dans ce contexte, le personnel professionnel de recherche du CRSFA accusait un certain retard, tout en faisant exactement le même travail que ses collègues des autres centres.

Le syndicat est relativement satisfait de cette entente de quatre ans, négociée dans un contexte d'austérité. « Les 24 mois de négociation reflètent bien la difficulté de l'exercice. Nous sommes donc d'autant plus satisfaits d'avoir pu faire des avancées permettant d'améliorer les conditions salariales et de travail de nos membres. C'est un pas de plus vers une meilleure reconnaissance pour les professionnelles et professionnels de recherche du CRSFA », affirme Luc Caron, président du Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval (SPPRUL-CSQ).



#### **DES GAINS SIGNIFICATIFS**

- La création d'une nouvelle catégorie d'emplois permettant de bénéficier d'un salaire plus élevé en fonction des tâches effectuées.
- L'ajout de deux congés mobiles supplémentaires par année.
- L'instauration d'un régime de perfectionnement pour encourager le développement professionnel.
- L'augmentation de la participation de l'employeur à la couverture des assurances.
- Des hausses salariales pour chaque année du nouveau contrat de travail./

# Les profs de l'école secondaire Mikisiw choisissent la CSO!

La CSQ est très fière d'accueillir en ses rangs le personnel enseignant de l'école secondaire Mikisiw, une école publique chapeautée par le Conseil de bande des Attikamek d'Opitciwan.



De gauche à droite: Guillaune Quirion, Jean-François Gagnon et Dany Prébinski



« Les enseignantes et enseignants de l'école secondaire Mikisiw souhaitaient se donner une voix officielle pour réclamer des correctifs à des incongruités de gestion et revendiquer de meilleures conditions de travail et d'exercice tout en faisant partie d'une organisation à l'écoute de leurs préoccupations particulières. Nous sommes très fiers de la confiance qu'ils nous ont témoignée et du chemin que nous avons parcouru, ensemble, lors de cette étape importante. Désormais, ils peuvent compter sur la force de la solidarité des 200 000 membres de notre Centrale », affirme Daniel B. Lafrenière, secrétaire-trésorier

Soulignons que ces 30 nouveaux membres ne sont pas visés par la négociation du secteur public puisqu'ils sont régis par le Code canadien du travail. Toutefois, les éléments qui y seront négociés viennent influencer, indirectement, leurs conditions de travail en raison des impératifs liés à l'attraction et à la rétention du personnel.

Commission scolaire De La Jonquière

## LE PERSONNEL DE SOUTIEN JOINT LES RANGS DE LA FPSS-CSQ

La Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) est fière d'accueillir dans ses rangs les 500 travailleuses et travailleurs de soutien de la Commission scolaire De La Jonquière. En août 2014, à la suite d'une campagne de maraudage, la Fédération avait déposé une requête en accréditation au ministère du Travail pour représenter ces personnes qui étaient alors affiliées à la Fédération indépendante des syndicats autonomes (FISA). En septembre dernier, la Commission des relations du travail a rendu sa décision en faveur de la FPSS-CSQ.

« Nous sommes très heureux d'accueillir ces collègues de travail. Ils peuvent être assurés que nous les représenterons avec une grande fierté et qu'ils pourront compter sur l'appui indéfectible des 27 500 membres de notre Fédération et des 200 000 membres de la CSQ. Sans rien perdre de leur autonomie syndicale, ces travailleuses et travailleurs accroissent considérablement leur rapport de force alors que débute, dans le secteur public, une négociation qui s'annonce plutôt difficile », affirme Éric Pronovost, président de la FPSS-CSQ. /















1 an 57,48\$ 20,00\$



LABEAUME.... TOUJOURS



**-73**%



-42%









1 an 400,40\$ 126,36\$

**-68%** 



1 an 463,84\$ 126,36\$

LE MEILLEUR



1 an 341,12\$ 199,00\$









<del>54,45\$</del> 37,95\$



1 an <del>87,45\$</del> 37,95\$



**45** NOUVELLES PUBLICATIONS!





12 nos



1 an 38,70\$ 24,95\$













































## rabaiscampus.com/asso 1 800 265-0180









## Une année bien remplie pour les **EVB-CSO**

ÉRIC LAROCHE Conseiller EVB-CSQ

Le mouvement des Établissements verts Brundtland (EVB-CSQ) change de formule cette année. Des trois sessions nationales offertes jusqu'à présent, seules deux seront maintenues. Les sommes ainsi économisées seront réinvesties dans l'animation des réseaux régionaux et locaux.

Au menu, des journées de leadership jeunesse ainsi que des activités structurantes afin de dynamiser les milieux et de permettre aux jeunes - et moins jeunes - de nos établissements de continuer à faire de cette belle planète un monde viable pour toutes et tous.

Par ailleurs, les EVB-CSQ, Amnistie Internationale, Oxfam-Québec et la Fondation Monique-Fitz-Back continueront à s'impliquer dans l'Alliance pour l'Engagement Jeunesse (onsengage.org) qu'ils ont créée, afin d'offrir une meilleure diversité d'activités et de projets à réaliser. Soulignons que le Fonds de solidarité FTQ continuera à soutenir les activités et les événements EVB-CSQ.

## **ÉTABLISSEMENTS VERTS BRUNDTLAND (EVB-CSQ)**

- Sessions nationales et régionales d'échanges et de formations destinées aux responsables EVB-CSQ.
- Les « Journées de leadership jeunesse».
- Calendrier thématique, guides et ressources pédagogiques en EAV.
- Pour en savoir plus : evb.lacsq.org

## FONDATION MONIQUE-FITZ-BACK

- Concours de dessins sur le Saint-Laurent s'adressant aux jeunes des réseaux scolaire et collégial.
- Nouvelle situation d'apprentissage et d'évaluation liant les mathématiques à nos choix en matière de transport, s'adressant aux élèves du secondaire, à compter de janvier 2016.
- Le site monclimatetmoi.com, la référence en éducation sur des sujets liés à la santé et aux changements climatiques.
- Un programme d'aide financière pour des projets scolaires sur les changements climatiques. Les demandes doivent être acheminées au plus tard le 27 novembre 2015.
  - Pour en savoir plus: fondationmf.ca

## AMNISTIE INTERNATIONALE

- Trois jours de formation sur les droits de la personne et le leadership seront offerts aux jeunes.
- Le Congrès des jeunes d'Amnistie internationale sera un grand moment pour apprendre, échanger, et agir ensemble.
  - Pour en savoir plus : amnistie.ca

## OXFAM-QUÉBEC

- Debout! est une activité symbolique mettant l'accent sur les inégalités dans notre monde, destinée aux élèves du primaire et secondaire.
- La campagne et l'atelier gratuit À égalité abordent le fossé vertigineux qui existe entre les riches et les pauvres. Ils s'adressent aux jeunes du primaire et du secondaire.
- La Marche Monde d'Oxfam-Québec, un événement unique où l'implication des jeunes est mise à l'honneur.
- Exposition REGARDS (au World Press Photo) sur les inégalités sociales et économiques à travers le monde.
  - Pour en savoir plus : oxfam.qc.ca

## Étude sur l'engagement des jeunes

## DES ÉCOLES SECONDAIRES SONT RECHERCHÉES

Une importante recherche portant sur l'engagement des jeunes sera réalisée par les EVB-CSQ, Oxfam-Québec, Amnistie internationale, la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) et l'Association professionnelle des animatrices et animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire du Québec (APAVECQ), en collaboration avec le Service aux collectivités de l'UQAM.

L'objectif? Mesurer les effets positifs qu'engendre l'engagement des jeunes sur leur réussite scolaire et la persévérance scolaire ainsi qu'en matière de lutte contre le décrochage. Nous recherchons des personnes volontaires pour participer à l'étude. Vous souhaitez collaborer à la réalisation de cette enquête auprès des jeunes et du personnel? Contactez Jean Robitaille (robitaille.jean@lacsq.org)./

# LA CSQ À L'HEURE **DU SYNDICALISME DE RIPOSTE**

CATHERINE GAUTHIER Rédactrice en chef

« Nous sommes à l'heure des initiatives, de l'engagement et des résistances. Nos actions et notre riposte seront à la hauteur des attaques du gouvernement ! » C'est en ces termes que Louise Chabot s'est adressée au Congrès de la CSQ, en juin dernier. Réélue à la présidence de l'organisation, elle amorce son second mandat dans un moment qui marquera, selon elle, un point important dans l'histoire du Québec.

« Les mesures d'austérité ébranlent actuellement le modèle québécois, son équilibre social et ses principes d'égalité et d'équité. Prétextant l'urgence d'atteindre le déficit zéro, nos élus en profitent pour réduire et déstructurer l'État à coup d'abolitions de services et de programmes, et de coupes budgétaires afin de mieux préparer, en douce, la privatisation de grands pans de nos services publics. Tout cela est sans compter les attaques antisyndicales importantes qui visent à affaiblir la voix des travailleuses et travailleurs. Ce n'est pas rien! », déclare-t-elle.

### LE SYNDICALISME DOIT SE RENOUVELER

Dans un tel contexte, le thème du 41° Congrès de la CSQ, Agissons! Ripostons!, s'est imposé naturellement. « J'ai toujours privilégié le syndicalisme de proposition, et c'est la voie que nous avons empruntée à la CSQ. Toutefois, à partir du moment où nos propositions et nos pistes de solutions ne sont pas entendues par le gouvernement, nous devons créer une pression pour faire avancer notre point de vue par l'action dans la rue.»

Ce syndicalisme de riposte fait partie du virage culturel de l'organisation. « Nous avons le devoir de revoir nos pratiques, de transformer notre culture organisationnelle et de prioriser nos actions. Si toutes les causes sont bonnes, nous devons nous concentrer sur l'essentiel afin que les membres puissent s'approprier le projet syndical. »

### LA GRANDE DÉMARCHE DU RENOUVEAU SYNDICAL

Au cours des trois dernières années, la CSQ a mené une grande réflexion sur la question du renouveau syndical, à laquelle plus de 2 000 personnes syndiquées de partout au Québec ont pris part. L'objectif visait à comprendre la vision que partagent les membres de leur organisation et du mouvement syndical, mais aussi leurs attentes à l'endroit de la CSQ.



« Ce congrès a été l'aboutissement d'une démarche très porteuse pour le renforcement de notre capacité d'action. Pourquoi ? Parce que nous ne l'avons pas mené de façon institutionnelle. Nous avons lancé un appel aux membres et ils ont répondu en grand nombre pour nourrir la réflexion, puis proposer des solutions. »

Le défi, maintenant, est de traduire tout cela par des volontés et de grandes orientations. Louise Chabot est très claire : il ne s'agit pas d'aligner sur une feuille les propositions votées au Congrès et, pour chacune, de déterminer les opérations à réaliser. « C'est ensemble, avec les membres, que nous réaliserons une grande partie de ce travail. »

## **DEUX AUTRES GRANDES PRIORITÉS**

Les stratégies syndicales à développer en contexte d'austérité ont également nourri les débats au Congrès. « Actuellement, nos gouvernements, tant à Ottawa qu'à Québec, développent des politiques "anti-État", limitent à sa plus simple expression toute forme de dialogue social et tentent de faire croire, tout comme la droite, que les syndicats nuisent à la société et qu'ils ne sont motivés que par des intérêts corporatistes. Or, les différentes luttes que nous avons menées et les gains que nous avons obtenus au fil des ans ont profité à l'ensemble de la société. »

Louise Chabot rappelle que le mouvement syndical a toujours été – et continue d'être – un rempart contre les décisions gouvernementales nuisibles à la population et au bien commun. Elle souligne aussi que dans le contexte actuel, les syndicats doivent maintenir et renforcer leurs alliances avec d'autres groupes de la société civile.

La négociation des conventions collectives du secteur public constitue une autre grande priorité du triennat. Pour Louise Chabot, il ne fait aucun doute : les offres patronales méprisantes et inacceptables, auxquelles s'additionnent les graves mesures d'austérité, nécessitent une réponse très forte des syndicats. La mobilisation et l'action syndicale exercées cet automne seront donc primordiales.

LA LOI SPÉCIALE, UNE FATALITÉ?

La menace d'une loi spéciale plane toujours lorsque les conditions de travail et d'exercice du personnel de l'État sont négociées, puisque l'employeur est aussi législateur. Mais cette perspective ne doit en aucun cas freiner les travailleuses et travailleurs dans leur détermination à obtenir un règlement négocié satisfaisant, croit Louise Chabot.

« Notre objectif demeure toujours l'obtention d'un règlement négocié et satisfaisant. La négociation, c'est un droit fondamental. Le droit de grève, c'est aussi un droit légitime qui est lié au droit d'association. Cela permet d'équilibrer les forces. Nous avons le devoir de négocier de bonne foi et de présenter des solutions de rechange. Nous devons aussi déterminer ce qui constitue, pour nous, "l'inacceptable" et accroître la pression jusqu'à la grève, s'il le faut. Entre les deux, il y a toute une gradation de moyens de pression. »

Louise Chabot rappelle qu'il n'existe aucun lien direct entre l'exercice de la grève et l'imposition d'une loi spéciale. « Une telle loi exige une situation d'urgence. Or, "l'impératif de l'équilibre budgétaire" ne répond pas à cette condition. Si le gouvernement a déjà décidé qu'il allait légiférer (ce qui signifierait, par ailleurs, qu'il négocierait de mauvaise foi), il le fera qu'il y ait grève ou non. Advenant une telle éventualité, nous devrions alors réévaluer notre stratégie et prendre une décision en fonction de nos attentes et de nos aspirations. Ce qui est certain, c'est que la lutte ne sera pas facile, d'où l'importance d'exercer un rapport de force suffisant pour faire des gains. Mais ce qu'il faut retenir, c'est que l'obtention d'un contrat de travail négocié et satisfaisant est toujours possible. »

### **UNE LUTTE ESSENTIELLE À LIVRER**

Comment réussira-t-on à mettre un frein à cette opération large de démolition du modèle québécois? Louise Chabot est convaincue que nous y arriverons si nous avons la profonde conviction que la lutte en vaut la peine; que nous avons construit de solides alliances syndicales et sociales pour mener cette bataille; et que nous avons la capacité d'informer et de sensibiliser la population.

\* Je suis profondément convaincue que nous pouvons réussir cette lutte et préserver le bien commun. »
tinuer, je suis provaincue que nous cette lutte et préservent qui ne cessent de - et pour lesquelle tion n'a jamais vo s'ajoutent les mép patronales faites l'État, suscitent la cent à un très cree.

« C'est ce qui me motive à continuer, je suis profondément convaincue que nous pouvons réussir cette lutte et préserver le bien commun. Les mesures d'austérité qui ne cessent de s'additionner – et pour lesquelles la population n'a jamais voté – auxquelles s'ajoutent les méprisantes offres patronales faites au personnel de l'État, suscitent la colère et donnent à un très grand nombre de personnes l'envie de riposter. »

### LA VRAIE DÉMOCRATIE

La présidente de la CSQ termine en rappelant que comme syndiqués et citoyens, nous n'avons pas le droit d'assister impassibles à la dilapidation de notre bien commun par un gouvernement qui s'est donné, une fois élu, un autre mandat que celui sollicité en campagne électorale.

« La démocratie, c'est beaucoup plus que d'exercer notre droit de vote dans l'isoloir tous les quatre ans pour laisser ensuite le gouvernement agir comme il l'entend. Ça, c'est une parodie de démocratie. La vraie démocratie continue de s'exprimer après le vote sur les places publiques, et les tribunes et, si nécessaire, dans la rue, pour rappeler justement à ce gouvernement que nous ne sommes pas en dictature et qu'il doit tenir compte de l'opinion et de la volonté des citoyennes et citoyens, ce que constituent les 400 000 travailleuses et travailleurs syndiqués membres du Front commun », conclut Louise Chabot. /







## Prix Mérite CSQ 2015

# V-NOEL GRENIER,

« J'ai fait le choix d'être un professeur militant qui s'investit dans la justice sociale et la promotion du syndicalisme. J'ai choisi d'aider les organisations syndicales à demeurer pertinentes et à être à la fine pointe non seulement de la défense des intérêts de leurs membres, mais aussi de l'ensemble de la population du Québec. »

NICOLE DE SÈVE Collaboration

Ce propos, c'est celui de Jean-Noël Grenier, professeur au Département des relations industrielles à l'Université Laval et chercheur associé au Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT).

Lors du 41e Congrès de la Centrale, il s'est vu décerner le prix Mérite CSQ 2015. Ce prix, il l'a reçu avec beaucoup d'émotion. « Il vient valider mon choix. Il est important, car il m'est offert par la seule organisation syndicale dédiée entièrement à la défense et à la promotion des services publics. Ces services qui font le lien social pour qu'une société fonctionne. »

### DE DÉCROCHEUR À PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ **ENGAGÉ**

Issu d'une famille modeste, une mère couturière, un père pêcheur en Gaspésie et travailleur forestier qui n'avait qu'une 6e année, il se présente avec fierté, comme le pur produit de l'école publique. Ce potentiel décrocheur a raccroché à l'éducation des adultes. « Ce sont des enseignantes et des enseignants, des professionnels et du personnel de soutien qui m'ont donné le goût de continuer, qui ont fait en sorte que je me suis raccroché. J'ai un doctorat grâce à l'école publique. »

Aujourd'hui, il insiste, « il ne faut pas avoir peur de porter vos revendications sur la place publique, car elles sont justes. Que l'on parle de la petite enfance, de l'éducation, de la santé et des services sociaux, vous êtes là! Il faut valoriser ce que vous faites. Il n'y a rien de mal à demander des améliorations aux conditions de travail pour rendre de meilleurs services. Sans les personnes qui donnent les services publics, on n'est rien, on n'est pas une société. »

Prenant acte que la période actuelle carbure à l'austérité et au néolibéralisme exacerbé, il fustige ce langage de rigueur budgétaire et la logique purement financière de la classe dirigeante. « Ce gouvernement propose la déconstruction des services publics, l'individualisme, la concurrence entre chacun et un appauvrissement. »



Son constat est clair: « Les personnes au pouvoir viennent du milieu de la finance, très loin de la réalité des besoins des populations. Elles ont éliminé les instances de concertation au Québec pour introduire des instances purement administratives et technocratiques, de façon à s'éloigner de la population. Elles utilisent un discours de division pour mieux faire passer leurs compressions. Elles opposent les syndiqués à la classe moyenne, les syndiqués aux usagers, les usagers à la classe moyenne. Leur discours, c'est de présenter les syndicats en affirmant qu'ils ont, supposément, des revendications d'une autre époque, des méthodes d'une autre époque. Mais ce sont leurs propos qui sont d'une autre époque. Vous êtes essentiels!»

## SAISIR AVEC LES MEMBRES LA FENÊTRE D'OPPORTUNITÉ

Jean-Noël Grenier est convaincu qu'il y a un vent de changement dans la société québécoise. Le renouveau syndical est en marche, c'est excitant. « Vous vous engagez dans un syndicalisme plus dynamique. Votre démarche vous rapproche de vos membres. Sans ses membres, une organisation syndicale ne veut rien dire.»

Selon lui, la Centrale peut relever ce défi et moderniser ses pratiques, notamment afin qu'elles collent plus à la réalité des jeunes générations. « S'impliquer dans un processus de renouveau, c'est de l'incertitude. Il n'y a pas vraiment de carte, de plan établi. Je salue la CSQ de s'engager dans un tel processus, qui est exigeant. »

Il constate que les nouvelles formes de mobilisation dans les milieux de travail valorisent le travail des membres et changent la perspective de la population. « Ces gestes frappent car ils présentent votre quotidien, votre travail. C'est efficace! En 2014, vous aviez des motifs de vous décourager face à une population qui était contre vous. En 2015, c'est la population qui se tourne contre le gouvernement. C'est un changement majeur, les gens ne croient plus le gouvernement lorsqu'il dit ne pas toucher aux services publics. »

C'est pourquoi il invite les syndicats de la CSQ et ses membres à être fiers de leur combat pour le progrès social, la justice, l'équité et la solidarité. « Vous nous donnez de l'espoir! Votre combat est juste! C'est un combat de riposte et d'action. Il est mené pour l'ensemble de la population du Québec. Vous devriez vous donner une petite tape dans le dos. » /

## **UN NOUVEAU CONSEIL EXÉCUTIF À** LA TÊTE DE LA CSQ

Dans le cadre du 41e Congrès de la CSQ, les 1 000 personnes déléguées réunies ont procédé à l'élection des cinq membres du Conseil exécutif.

Dans l'ordre habituel : Sonia Éthier, Daniel B. Lafrenière, Louise Chabot, Mario Beauchemin et Line Camerlain.

Louise Chabot a été réélue à la présidence, une fonction qu'elle occupe depuis 2012. Toujours à la CSQ, elle a été, tour à tour, troisième vice-présidente de 2000 à 2003 et première vice-présidente de 2003 à 2012. Elle a également été présidente de l'Union québécoise des infirmières et infirmiers (UQII-CSQ) de 1988 à 2000.

Sonia Éthier a été élue à la première vice-présidence. Auparavant présidente du Syndicat de l'enseignement du Bas-Richelieu (FSE-CSQ), cette enseignante en adaptation scolaire milite sur le plan syndical depuis près de 28 ans.

Line Camerlain a été réélue à la deuxième vice-présidence, un poste qu'elle occupe depuis 2012. Coordonnatrice du Syndicat de Champlain (FSE-CSQ) de 2005 à 2012, cette enseignante en sciences au secondaire a siégé au Conseil exécutif de ce syndicat pendant six ans.

Mario Beauchemin a été élu à la troisième vice-présidence. Depuis 2005, il était le président de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ). Professeur d'histoire au Cégep de Sainte-Foy, il s'est également impliqué pendant quatre ans au sein du Conseil exécutif local de son syndicat.

Daniel B. Lafrenière a été réélu au secrétariat et à la trésorerie, une fonction qu'il exerce depuis 2009. Il a aussi occupé la deuxième vice-présidence de 2006 à 2009. Préposé aux élèves handicapés, il a été vice-président de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) de 1998 à 2006.

## ILS ONT TIRÉ LEUR RÉVÉRENCE

Le Congrès a rendu hommage aux deux membres sortants du Conseil exécutif, soit Marc Nantel, premier vice-président depuis 2012, et Pierre Jobin, troisième vice-président depuis 2009, tout en soulignant leur militantisme, leur contribution et leur engagement profond au sein de la CSO. Ils ont pris tous les deux le chemin d'une retraite bien méritée.

Vous souhaitez en savoir plus sur le 41e Congrès de la CSQ? Visitez le site congres2015.lacsq.org.

# LE PERSONNEL DE L'ÉTAT EST PRÊT À SE BATTRE

CATHERINE GAUTHIER Rédactrice en chef

Au moment d'écrire ces lignes, le 5 octobre 2015, la mobilisation dans les rangs de la CSQ était loin de s'essouffler. Les membres venaient tout juste de voter à 81,8 % en faveur de mandats de grève de six jours, à exercer en Front commun, sur une base rotative et régionale ou nationale, et ce, en tenant compte de la conjoncture de la négociation. Ce vote venait non seulement envoyer un signal très clair au gouvernement, mais aussi accroître notre rapport de force afin d'en arriver à un contrat de travail négocié et satisfaisant.

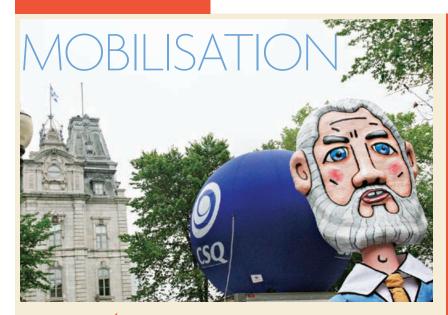
« Au moment où nous en sommes rendus dans le processus de négociation, nous devrions avoir fait beaucoup plus de chemin, nous devrions être à la veille de conclure une entente si la partie patronale voulait réellement dialoguer. Nos membres ne veulent pas nécessairement faire la grève, mais le message qu'ils nous lancent, c'est qu'ils sont prêts à sortir en grand nombre dans la rue si nécessaire », a déclaré Louise Chabot en conférence de presse.

## DES ASSEMBLÉES SYNDICALES TRÈS COURUES

Rappelons qu'après un été passé à négocier, les discussions à la table centrale ainsi qu'aux tables sectorielles n'avaient pas beaucoup évolué au début du mois de septembre. Il était évident que les négociateurs de la partie patronale n'avaient alors toujours pas de marge de manœuvre réelle. C'est dans ce contexte que le Conseil général des négociations de la CSQ, tout comme ses partenaires du Front commun, a entamé la consultation sur la recherche de mandats de grève.

Les assemblées syndicales qui ont suivi ont marqué des records de participation, tout comme la mobilisation sans précédent des membres. L'indignation envers l'attitude méprisante du gouvernement est très forte dans les rangs syndicaux, mais aussi dans la population.

« Je rencontre tous les jours des gens qui s'indignent de l'attitude du gouvernement. Ce ne sont pas uniquement les travailleurs du secteur public qui subissent les mesures d'austérité. Les négociations actuelles auront aussi un impact direct sur la population. Il est donc impossible de rester les bras croisés quand le gouvernement maintient son entêtement à détruire les réseaux des services publics », ajoute-t-elle.



### **DES GESTES D'ÉCLAT**

Depuis des mois, les actions de mobilisation ne cessent de se multiplier partout au Québec. Par ces gestes d'éclat, les membres de la CSQ rappellent au gouvernement qu'ils n'acceptent pas de s'appauvrir, qu'ils refusent la nonreconnaissance des emplois dans les réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et que jamais ils ne permettront à la partie patronale d'éroder des acquis qui font la différence dans les emplois du secteur public, notamment à l'égard du Régime de retraite des employés du gouvernement et des autres organismes publics (RREGOP). Nouvelles CSQ présente un survol de quelquesunes des nombreuses actions de mobilisation depuis la fin août 2015.

## « NOUS TENONS L'ÉCOLE À BOUT DE BRAS! »

Des membres de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) et de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) ont manifesté, le 25 août, devant les bureaux montréalais du premier ministre du Québec. Les manifestantes et manifestants ont notamment





### LA CSQ MOBILISÉE DEVANT LES BUREAUX **DU CONSEIL DU TRÉSOR**

Les personnes déléguées au Conseil général des négociations ont manifesté, tôt le 2 septembre, devant les bureaux du Conseil du trésor, à Québec, pour rappeler au ministre Coiteux que les travailleuses et travailleurs de l'État sont très sérieux dans leur démarche de négociation. « Nous

sommes plus mobilisés que jamais! Nous n'avons pas l'intention de laisser nos conditions de travail et de vie se détériorer davantage!», a déclaré Louise Chabot, présidente de la CSQ.





Les membres de la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ), de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) et de la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ) se sont également mobilisés pour dénoncer les offres inacceptables du gouvernement et les compressions dans le réseau de l'enseignement supérieur.



De l'action au cégep Édouard-Montpetit



Les enseignantes et enseignants du cégep de Victoriaville augmentant la pression



« Un thé glacé pour dénoncer le gel salarial » au cégep Gérald-Godin

« Le salaire des professionnels sur la glace », au cégep Beauce-**Appalaches** 

Des conseils d'administration et des directions ont été invités à appuyer le personnel. Ci-contre, au cégep de Rivière-du-Loup





## **UNE PRÉSENCE REMARQUÉE!**

Plus de 2 000 enseignantes, enseignants et membres du personnel de soutien provenant de la FSE-CSQ et de la FPSS-CSQ se sont rassemblés, le 20 septembre, dans le cadre du Festival Western de Saint-Tite. Ils ont organisé une épluchette de blé d'Inde sur le parterre de l'église du village. Ils ont profité de ce moment pour témoigner qu'ils tiennent l'école à bout de bras et que travailler dans une école ou un centre, c'est parfois tout un rodéo. Ils ont aussi dénoncé les compressions en éducation.

### « ON NE SE LAISSERA PAS FAIRE!»

Les membres de la Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ) se mobilisent contre les demandes de récupération patronale inacceptables. Si elles étaient appliquées, ces dernières ramèneraient les conditions de travail du personnel soignant 60 ans en arrière.





### **UNE MANIFESTATION HISTORIQUE**

Plus de 150 000 personnes sont descendues dans les rues de Montréal. le 3 octobre, en appui aux revendications des 400 000 personnes salariées de l'État présentement en négociation pour le renouvellement de leurs conventions collectives. Solidaires des travailleuses et travailleurs du Front commun, elles ont dénoncé haut et fort ces

négociations difficiles et le démantèlement des services publics.





## ASSEZ, C'EST **ASSEZ!**

Des membres du Syndicat des technicien(ne)s et professionnel(le)s de Lanaudière (CSQ) manifestant devant le Centre Hospitalier Régional de Lanaudière.



## COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LA FISCALITÉ

## Un plan alternatif pour mieux financer nos services publics

ÉRIK BOUCHARD-BOULIANNE Économiste CSQ

Le Québec est l'une des sociétés les plus performantes sur le continent en matière, notamment, d'égalité de revenus, de santé publique et de faible incidence de la criminalité. Tout cela, en raison de la gamme étendue de services publics et de programmes sociaux dont il s'est doté depuis les années 1960. Or, les mesures d'austérité du gouvernement ne sont pas sans conséquence sur leur accessibilité et leur qualité. Pour renverser la vapeur, l'État doit accroître ses revenus de façon à lui permettre de remplir adéquatement ses missions.

C'est le principe qu'a défendu la CSQ, lors de la commission parlementaire sur la fiscalité québécoise, en septembre dernier. Jugeant irrecevable, dans l'ensemble, la réforme proposée par la commission Godbout, notamment parce qu'elle ne permet pas au Trésor québécois d'obtenir des revenus additionnels et qu'elle s'appuie sur une utilisation beaucoup trop grande des taxes et tarifs, la CSQ a proposé un plan alternatif pour hausser les revenus de l'État d'environ 800 millions de dollars tout en améliorant la progressivité du régime fiscal.

Si elle a salué la recommandation du rapport Godbout entourant la nouvelle table d'imposition comportant plusieurs nouveaux paliers d'imposition, la Centrale est allée plus loin en formulant plusieurs propositions pour aller chercher de nouveaux revenus, notamment par l'ajout d'un palier additionnel pour les revenus de 150 000 dollars et plus. Toujours dans le but de générer de nouveaux revenus, la CSQ a donné son aval à la TVQ à 11 %, mais a proposé diverses mesures compensatoires pour atténuer les effets régressifs de cette hausse.

## D'AUTRES PISTES POUR ACCROÎTRE LES REVENUS **DE L'ÉTAT**

En matière d'écofiscalité – une avenue intéressante pour lutter contre les changements climatiques -, la CSQ a recommandé, notamment, l'augmentation de la taxe sur l'essence, sous réserve d'une bonification additionnelle du crédit d'impôt pour la solidarité et de la mise en œuvre de mesures pour favoriser la transition vers une flotte de véhicules automobiles moins énergivores et l'utilisation du transport en commun.

Par ailleurs, la Centrale a réclamé une plus grande contribution fiscale globale des entreprises ainsi qu'une révision en profondeur des multiples aides fiscales aux entreprises. Finalement, la CSQ a recommandé fortement de mettre en œuvre les mesures proposées par la commission Godbout pour imposer davantage les gains en capital et pour lutter plus vigoureusement contre l'évitement fiscal et l'évasion fiscale.



### **DES DÉS PIPÉS D'AVANCE?**

Dès la première journée d'audience, le ministre des Finances, Carlos Leitão, a annoncé son intention d'aller de l'avant avec les baisses d'impôt et la hausse de la TVQ. Une déclaration qui a fait bondir la présidente de la CSQ, Louise Chabot : « Cette position laisse présager qu'encore une fois, les commissions parlementaires du gouvernement Couillard ne sont qu'une triste façade et que les décisions sont déjà prises en catimini, sans qu'ait eu lieu un véritable débat sur la fiscalité. Or, le Québec doit prendre les moyens nécessaires pour financer adéquatement et équitablement ses services publics et ses programmes sociaux. Il en va de la préservation de l'équilibre social et du maintien des principes d'égalité et d'équité qui font la particularité du Québec. » /

# ADOPTION DU PROJET DE LOI N° 28 UNE PILULE DURE À AVALER!

MÉLANIE MICHAUD Conseillère CSQ à la sécurité sociale

En adoptant son projet de loi<sup>1</sup> « mammouth », au printemps dernier, le gouvernement affirmait vouloir assurer un meilleur accès aux soins de première ligne. Dans les faits, les modifications qu'il venait d'apporter aux lois encadrant l'assurance médicaments. l'assurance maladie et la pharmacie avaient un impact important sur les régimes privés d'assurance collective, dont celui de la CSQ. Nouvelles CSQ fait le point sur la situation.

Depuis le 1er octobre, les régimes privés québécois peuvent, à l'instar du Régime général d'assurance médicaments, limiter le remboursement des médicaments d'origine (appelés médicaments innovateurs) au coût de leur version générique.

Avant l'adoption de cette loi, les régimes privés avaient l'obligation légale de rembourser 67,5 % du prix des médicaments innovateurs. Désormais, ils peuvent modifier la clause de remboursement des médicaments innovateurs afin de les rembourser au prix du générique le plus bas.

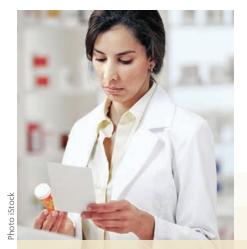
Seules les personnes ayant une contrainte médicale à l'utilisation d'un médicament générique en seront exemptées. Elles devront toutefois faire remplir un formulaire de non-substitution par leur médecin.

Soulignons que le Conseil général de la CSO se penchera sur cet enjeu en octobre. Une modification au contrat d'assurance collective sera alors proposée afin que le remboursement des médicaments innovateurs soit maintenant ajusté au prix du générique le plus bas. Une modification du contrat en ce sens aura un impact significatif sur le renouvellement 2016. Toutefois, l'ajout de services payants, désormais offerts par les pharmaciens, pourrait légèrement changer la donne.

1 Le projet de loi n° 28 a modifié de nombreuses lois, dont la Loi sur l'assurance médicaments, la Loi sur l'assurance maladie et la Loi sur la pharmacie.

### **UNE PRATIQUE FLOUE**

Le gouvernement a également élargi le rôle des pharmaciennes et pharmaciens en leur octroyant de nouvelles activités professionnelles. Puisqu'ils font partie des garanties du régime public, les services rémunérés liés aux médicaments répertoriés à la Régie de l'assurance maladie du Québec seront remboursés par les assureurs, selon les montants minimaux prévus.



Or, tout cela n'est que théorie. La pratique demeure floue vu l'absence d'entente entre l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires et le gouvernement au sujet des frais liés à ces nouveaux services. Voilà pourquoi le régime d'assurance collective de la CSQ ne peut actuellement rembourser les frais qui seront couverts. Dès l'entente conclue, les ajustements nécessaires seront faits, et les réclamations admissibles pourront alors être transmises directement en pharmacie.

Autre bémol, les effets de la hausse des primes d'assurance maladie liées à ces nouveaux services demeurent inconnus. Chose certaine, puisque 60 % des Québécoises et Québécois sont couverts par un régime privé d'assurance collective, les impacts importants de cette loi sont indéniables. Et, une fois de plus, le gouvernement se désengage pour mieux nous refiler la facture... /

### NOUVEAUX SERVICES OFFERTS EN PHARMACIE

- Prolongation d'une ordonnance
- Ajustement d'une ordonnance
- · Prescription d'un médicament lorsqu'aucun diagnostic n'est requis
- Prescription d'un médicament pour certaines conditions mineures (lorsque le diagnostic et le traitement sont connus)
- Substitution d'un médicament en cas de rupture d'approvisionnement
- · Administration d'un médicament afin de démontrer l'usage approprié
- Prescription de certaines analyses de laboratoire en médecine communautaire

- Les pharmaciennes et pharmaciens peuvent réclamer des honoraires seulement pour les quatre premiers services
- Pour certains de ces nouveaux services, la pharmacienne ou le pharmacien devra suivre une formation réglementaire.



## Fusion de la CARRA et de la Régie des rentes du Québec

# LA CSQ EST **AUX AGUETS**

MARIO LABBÉ Conseiller CSQ à la sécurité sociale

Retraite Québec devrait voir le jour le 1er janvier prochain. L'annonce de la nouvelle entité, en mars dernier, a surpris la CSO, comme toutes les autres organisations syndicales dont les membres cotisent au RREGOP<sup>1</sup>. Le gouvernement venait alors d'annoncer la fusion de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) et de la Régie des rentes du Québec (RRQ).

Rapidement, nous avons fait connaître notre profond mécontentement au gouvernement de ne pas avoir été associés ou, à tout le moins, consultés en amont de cette décision, lui rappelant que la CARRA est l'administrateur de notre régime de retraite et que nous assumons près de 45 % de son financement à même notre caisse de retraite.

Selon le gouvernement, cette fusion permettra des économies d'échelle et un partage d'expertise entre les deux organismes, ce qui devrait être bénéfique, à terme, pour leurs clientèles respectives. Il s'est aussi engagé à ce que, lors de la concrétisation de la fusion, les clientèles respectives de la CARRA et de la RRQ n'y voient que du feu.

Malgré un certain scepticisme à l'égard de ces affirmations et même si elle s'est retrouvée en quelque sorte devant le fait accompli puisque, lors de l'annonce, les travaux en vue de cette fusion étaient déjà amorcés en catimini depuis quelques mois, la CSQ suit de près l'évolution de ces travaux et tente de son mieux d'en influencer le cours dans l'intérêt de ses membres, actifs ou retraités.

La CSQ compte d'ailleurs un représentant au sein d'un comité de suivi mis en place à cet effet. De plus, nous avons profité de l'occasion qui nous a été donnée, le 31 août dernier, de faire part de nos principales préoccupations lors de consultations particulières sur le projet de loi nº 58 relatif à cette fusion. Nous y avons notamment mentionné notre crainte des impacts négatifs que pourrait avoir cette fusion sur les services à la clientèle et clairement indiqué au gouvernement à quel point nous tenons au maintien intégral de la mission et des services actuels de la CARRA, dans une perspective d'amélioration continue.

Croyez bien que la CSQ continuera sans relâche à suivre de très près ce dossier. /

1 Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics

### **ACTUELLEMENT, QUI FAIT QUOI?**

La CARRA est l'organisme gouvernemental chargé, notamment, d'administrer le RREGOP.

La RRQ, quant à elle, administre le régime de retraite public et universel auquel contribuent l'ensemble des travailleuses et travailleurs et leurs employeurs. Elle supervise aussi tous les régimes de retraite des entreprises privées du Québec qui offrent de tels régimes à leur personnel.

Révision de la rente de retraite

## Un dénouement heureux pour les personnes retraitées de 2010

SÉBASTIEN LAVERGNE Conseiller CSQ à la sécurité sociale

Près de 1300 personnes retraitées, majoritairement des membres de la CSQ, ont vu leur rente révisée à la baisse en août 2013. Une situation inacceptable, qui a été engendrée par le fait que la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) a procédé tardivement dans l'annualisation du salaire de ces personnes au moment de la prise de leur retraite.

La CSQ, en collaboration avec l'AREQ-CSQ, est rapidement entrée en scène pour corriger la situation. En avril 2014, la CARRA reconnaît, finalement, que le délai pour procéder à la correction n'a pas été respecté. Toutefois, elle annule la révision à la baisse, mais pour certains dossiers seulement. Insatisfaite, la Centrale poursuit ses démarches. En juin 2015, la CARRA annule enfin toutes les révisions à la baisse des rentes des personnes retraitées visées par ce dossier. /



RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE DU SECTEUR PRIVÉ

# UNE PÉRENNITÉ ASSURÉE

Les régimes à prestations déterminées ont fait leurs preuves. Ils offrent une protection inégalée à moindre coût, grâce à une mise en commun des risques, particulièrement en ce qui a trait aux rendements et à la longévité. Toutefois, les régimes du secteur privé ont été mis à mal ces dernières années. En juin dernier, le gouvernement du Québec a déposé un projet de loi visant à modifier les règles de financement de ces régimes.

Le projet de loi émane essentiellement d'un consensus du Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre composé des milieux patronal et syndical, dont fait partie la CSQ. Louise Chabot, présidente de la CSQ, a d'ailleurs souligné combien il est intéressant de constater les résultats positifs qui ressortent lorsque les deux parties collaborent dans la recherche de solutions.

Les changements d'ordre structurel proposés dans le projet de loi permettront une plus grande stabilité du financement, ainsi que la prévision d'un fonds de stabilisation qui sera financé, notamment, par des contributions additionnelles. Ces mesures assureront une meilleure pérennité du régime, à moyen et à long termes.

Rappelons que plusieurs membres de la CSQ sont visés par ce projet de loi, dont les membres du Syndicat du personnel d'enquête de la Commission de la construction du Québec (SPECCQ), le Syndicat du personnel infirmier d'Héma-Québec (SPI-CSQ) et le Syndicat Loisir Québec. /

1 Projet de loi n° 57 modifiant les règles de financement des régimes complémentaires de retraite du secteur privé.

## Régimes de retraite du secteur universitaire

## UN PROJET DE LOI À **VENIR CET AUTOMNE**

Un projet de loi visant les régimes de retraite du secteur universitaire est attendu cet automne. La CSQ, qui représente des travailleuses et travailleurs dans ce secteur, a présenté plusieurs solutions importantes lors des rencontres concernant les règles de financement et la pérennité de ces régimes. Dès que le projet de loi sera connu, la CSQ en fera l'analyse et s'assurera qu'il reflète les orientations dégagées au cours de ces rencontres. /

# LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE DES FILLES UNE VISIBILITÉ SOCIALE À CONQUÉRIR

NATHALIE CHABOT Conseillère CSQ à l'action professionnelle

Le décrochage scolaire est un sujet qui fait couler beaucoup d'encre. Malgré son importance, la question plus spécifique du décrochage des filles est souvent laissée dans l'ombre.

Outre le fait qu'elles décrochent en moins grand nombre que les garçons<sup>1</sup>, cette invisibilité est nourrie par la « discrétion » des décrocheuses. Le décrochage chez les filles est souvent lié à des problèmes familiaux, à un manque de confiance en soi ou au fait de se marier, entre autres exemples. Il s'agit de manifestations plus susceptibles de passer sous le radar que celles qui caractérisent les décrocheurs (exemple : problèmes de comportement, défiance de l'autorité).

### UN PHÉNOMÈNE BIEN RÉEL

L'invisibilité médiatique du phénomène contraste aussi avec le traitement qui en est fait pour les garçons. Drôle de renversement des choses : la minorité des garçons qui décroche nous fait oublier la majorité qui réussit ; à contrario, la majorité des filles qui réussit nous fait oublier la minorité qui décroche. Pourtant, lorsque nous regardons les données de plus près, nous constatons que ce phénomène est bien réel.

Des données publiées récemment<sup>2</sup> confirment que les taux de décrochage sont en constante diminution. Toutefois, cette diminution est plus prononcée pour les garçons que pour les filles. Depuis 2006-2007, elle a été de 6,2 % pour les garçons, alors qu'elle n'a été que de 2,7 % pour les filles. Que révèle cette tendance? Serions-nous arrivés à un « noyau dur » de décrocheuses, plus difficile à aider?

Un regard plus fin sur les données nous permet également de constater qu'à certains endroits au Québec, le décrochage des filles peut s'avérer plus préoccupant que celui des garçons. Par exemple, au Saguenay-Lac-St-Jean, entre 2001 et 2009, une tendance à la hausse des taux de décrochage a été observée pour les filles (+ 1,1 %), alors que la situation inverse a été observée pour les garçons (- 3,3 %)³. Ces deux illustrations soulèvent des questions importantes et démontrent la nécessité de raffiner les connaissances au sujet du décrochage des filles.



- 1 En 2012-2013, le taux de décrochage des garçons était de 18,8 % et celui des filles, de 11,9 %. Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Taux de décrochage annuel.
- 2 QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (2015). « Les décrocheurs annuels des écoles secondaires du Québec. Qui sont les décrocheurs en fin de parcours ? Que leur manque-t-il pour obtenir un diplôme ? », Bulletin statistique de l'éducation, n° 43 (mai), 24 p.
- 3 CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC [s. d.]. Le décrochage et la réussite scolaires des garçons. Déconstruire les mythes, rétablir les faits, [En ligne], 7 p. [lacsq.org/  $file admin/user\_upload/csq/documents/documentation/education\_formation/decrochage-scolaire/decrochage-reussite-scolaires-garcons.pdf].$



### UN DISCOURS À CHANGER

Afin de donner à chaque jeune à risque de décrocher l'attention qu'il mérite, il faut proposer un discours différent sur le décrochage qui met en lumière l'ensemble des dimensions du problème et qui propose des solutions pour aider autant les filles que les garçons.

Ce que le discours dominant sur le décrochage propose, généralement, ce sont des solutions vues comme pouvant favoriser la réussite des garçons (exemple: embaucher davantage d'enseignants masculins, former des classes non mixtes). Dans les faits, ces solutions n'ont pas prouvé leur efficacité.

### **DES PISTES DE SOLUTION**

Nous savons que la maîtrise de la langue d'enseignement est une condition essentielle à la réussite et à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, tout comme la lecture est le talon d'Achille des garçons et des filles qui ne réussissent pas.

Mettre l'accent sur des mesures favorisant la maîtrise de la langue est donc une avenue à privilégier. C'est pourquoi la CSQ insiste sur l'importance de dépister rapidement les difficultés en lecture et d'apporter des changements au programme d'éducation préscolaire et au programme de formation en français, afin que ceux-ci présentent une approche équilibrée combinant découverte et enseignement explicite de certaines notions.

La minorité des garçons qui décroche nous fait oublier la majorité qui réussit; à contrario, la majorité des filles qui réussit nous fait oublier la minorité qui décroche.

Nous savons aussi que l'adhésion à des stéréotypes de genre peut influencer la façon dont les jeunes vont concevoir l'école. Par exemple, elle poussera certains garcons à penser que « l'école et la lecture, c'est pour les filles » ou encore, elle amènera certaines filles à penser que « ça ne sert à rien de s'investir dans les études quand on est destinée à être à la maison avec les enfants ».

La promotion de modèles et de comportements égalitaires et l'instauration d'environnements scolaires - permettant l'expression de la diversité des attitudes, des comportements et des pratiques – est une autre voie à privilégier pour soutenir la réussite autant des garçons que des filles.

Pour en arriver à développer des solutions à long terme, viables et efficaces, la classe politique doit prendre en compte toutes les facettes du problème. Parler du décrochage scolaire des filles, c'est lui donner une visibilité sociale qui lui garantira d'être pris en compte dans les politiques destinées à contrer le décrochage.

## Grâce au régime Les protections RésAut CSQ,

vous pouvez économiser plus avec La Personnelle



Votre conjoint ou vous êtes propriétaires d'une entreprise ou d'un véhicule commercial?

En plus de tarifs de groupe exclusifs, bénéficiez de protections personnalisées sur votre assurance entreprise!

Obtenez vos tarifs de groupe exclusifs!

1 800 268-3063





Assureur choisi par la CSQ



La bonne combinaison.



## « L'austérité, ça veut dire plus de précarité pour le personnel, moins de services pour les élèves et des hausses de tarifs pour les parents. »



Dominique Gagné est conseillère d'orientation à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et déléguée syndicale. Elle adore son travail. « Quand on choisit un métier comme le mien, c'est parce qu'on aime ça aider. On veut faire la différence en permettant à des jeunes de mieux progresser dans leur parcours scolaire », affirme-t-elle.

La métaphore de l'école à bout de bras est très forte et c'est une thématique à laquelle elle adhère complètement. « Je pense que mes collègues vont se reconnaître dans ce message-là, puisque cette publicité reflète leur quotidien. J'espère aussi qu'il rejoindra les parents, parce que le monde de l'éducation a grandement besoin de leur appui pour forcer le gouvernement à corriger le tir et à réinvestir dans l'école publique ».

Depuis quelques années, on assiste à une forte hausse du nombre d'élèves en difficulté, notamment en raison de l'amélioration des diagnostics. Par contre, avec les compressions budgétaires, le personnel professionnel qui aide ces jeunes est souvent obligé de travailler dans plusieurs écoles.

« Ce sont des élèves qui ont des besoins particuliers et il faut bien saisir leur dynamique et travailler étroitement avec les parents. Pour accompagner des élèves autistes, dyslexiques ou dysphasiques, ça prend du temps. On ne peut faire adéquatement ce travail en saupoudrant des services ici et là comme on le fait présentement pour permettre de boucler les budgets de plus en plus serrés des commissions scolaires », se désole Dominique Gagné.

Pascale Pruneau enseigne en 3e année à l'école de musique Jacques-Hétu de Trois-Rivières. Selon elle, l'impact des compressions budgétaires est énorme. « C'est exigeant le métier d'enseignant, il faut voir à tout le monde en même temps. C'était déjà difficile de répondre aux besoins des élèves en difficulté dans des classes de 20 à 22. Alors, en rajoutant des élèves dans les classes, comme se propose de le faire le gouvernement, ça rendra notre tâche de plus en plus pénible », déplore-t-elle.

Pour arriver, elle apporte du travail à la maison comme des milliers d'autres enseignantes et enseignants au Québec. Les membres de sa famille le lui reprochent souvent d'ailleurs, mais pour elle, lorsqu'on travaille dans le domaine de l'éducation, on n'a jamais vraiment fini de travailler.

François Thériault est concierge depuis cinq ans à l'école de la Pommeraie. Les mesures d'austérité, il les vit concrètement. Il a été supplanté et sa paie est maintenant amputée d'une journée toutes les deux semaines. Pour lui, l'austérité cela veut dire plus de précarité pour le personnel, moins de services pour les élèves et des hausses de tarifs pour les parents.

Il a accepté avec enthousiasme de participer à cette publicité, car il croit que la défense de l'école publique est une cause fondamentale. « La jeunesse, c'est l'avenir du Québec. Toute société qui aspire au développement se doit d'investir dans sa jeunesse », estime-t-il.

« Le personnel de l'éducation a son travail à cœur. Le gouvernement a toujours misé sur cela en se disant qu'on allait quand même bien remplir nos tâches malgré les conditions qui se détériorent, mais là on a peut-être atteint la limite. C'est ça le message central de cette publicité », poursuit-il.



Pour ces trois personnes profondément engagées dans leur métier, le nouveau mouvement des chaînes humaines organisé par les parents est porteur de réconfort et d'espoir. Ils espèrent tous que le mouvement Je protège mon école publique bonifiera leurs propres efforts de mobilisation et s'ajoutera aux arguments défendus en négociation pour faire entendre raison à ce gouvernement obnubilé par l'équilibre budgétaire et les baisses d'impôt. Il faut le souhaiter, car qui sait combien de temps encore le personnel de l'éducation pourra tenir l'école à bout de bras comme il le fait depuis trop longtemps déjà. /

DU BUDGET DE L'ÉDUCATION EN 2015-2016 +1%

DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE PAR ANNÉE, ET CE, JUSQU'EN 2024

# LE RÉSEAU SCOLAIRE DANS LA TOURMENTE

NATHALIE CHABOT Conseillère CSQ à l'action professionnelle

Ne dit-on pas qu'il faut savoir trouver l'opportunité dans l'adversité? Malgré les embûches, le personnel de l'éducation se mobilise, plus que jamais, et d'autres partenaires s'unissent à lui pour défendre avec vigueur la qualité des services éducatifs. Depuis de nombreuses années, nous clamons l'importance de faire de l'éducation une véritable priorité nationale. Ce message revêt une importance capitale dans le contexte actuel. Nouvelles CSQ présente un bref survol des principaux éléments au cœur de la crise qui secoue le réseau scolaire.

Lors de la conférence de presse de la rentrée, la présidente de la CSQ, Louise Chabot, a expressément demandé au ministre Blais « d'arrêter de presser le citron ». On le sait, depuis cinq ans, c'est plus d'un milliard de dollars qui a été coupé dans le système d'éducation et la faible hausse de 0,2 % des sommes allouées à l'éducation pour l'année en cours est nettement insuffisante pour combler les besoins. D'autant plus que ceux-ci ne cessent d'augmenter. D'une part, parce que les cas d'enfants ayant des besoins particuliers se font de plus en plus nombreux et, d'autre part, parce que nous entrons dans une période où la clientèle scolaire sera en augmentation de plus de 1 % par année jusqu'en 2024¹.

## DES COMPRESSIONS AUX MULTIPLES CONSÉQUENCES

Les conséquences de ces compressions se font nettement sentir dans le milieu, tant auprès des élèves – qui ne reçoivent pas les services dont ils ont besoin – qu'auprès du personnel scolaire n'arrivant plus à suffire à la tâche. Après avoir nié la réalité durant des mois, le premier ministre a récemment admis que sa course vers le déficit zéro avait un impact réel sur les services aux élèves².



tos François Beauregard

À titre d'exemple, du côté du personnel professionnel, ce sont plus de 250 postes qui ont été supprimés, jusqu'à maintenant, en psychoéducation, en psychologie, en orthopédagogie, en conseillance pédagogique et en animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire. Du côté du personnel de soutien, on se voit dans l'obligation de réduire les heures de services et de couper des postes là aussi, notamment des postes d'éducatrices et éducateurs spécialisés. Les élèves sont donc privés du soutien dont ils ont besoin et le personnel enseignant se retrouve démuni face à cette situation.

Pour leur part, les parents se voient de plus en plus confrontés à une tarification des services. Les frais que l'on exige d'eux à la rentrée scolaire et en cours d'année ne cessent d'augmenter, fragilisant les familles pauvres qui assument difficilement ces tarifs supplémentaires. Pour la CSQ, il s'agit d'une attaque aux principes de gratuité scolaire et d'égalité des chances sur lesquels repose notre système d'éducation.

1 QUÉBEC. MINISTÈRE DES FINANCES (2014). Le défi des finances publiques du Québec, Budget 2014-2015.

2 www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201509/22/01-4902893-les-compressions-affectent-les-services-a-la-population-reconnait-couillard.php





### DES CHANGEMENTS EN ÉDUCATION QUI TARDENT À SE PRÉCISER

En plus de devoir composer avec d'importantes compressions, il est bien difficile pour le personnel scolaire de savoir où mèneront les changements en éducation annoncés depuis plus de 17 mois. La CSO demande depuis le début que le gouvernement s'engage dans une véritable réflexion et un réel dialogue avec tous les intervenants et intervenantes du milieu sur les grands enjeux éducatifs comme la réussite des élèves, les services qui leur sont nécessaires, l'amélioration de leurs conditions d'apprentissage et des conditions d'exercice du personnel. Nous avons beau réclamer cet exercice de réflexion, chaque fois, nous nous heurtons au silence du gouvernement.

Toutefois, le premier ministre, au grand bonheur de son ministre de l'Éducation, n'hésite pas à convier la population à réfléchir à ce que devrait être notre système d'éducation dans le cadre d'un forum organisé par le Parti libéral du Québec3, mais en omettant soigneusement de convier le personnel scolaire et ses représentantes et représentants à faire part de leur perspective.

Philippe Couillard a aussi ouvertement critiqué le « corporatisme » des syndicats. Aussi bien dire que pour lui, les syndicats n'ont plus leur place dans les grands débats sociaux. Pourtant, les positions défendues par la CSQ et ses fédérations sont le fruit de multiples débats, de recherches et d'analyses desquels émergent des consensus.

3 Forum des idées pour le Québec. Un système d'éducation pour le 21e siècle. 25, 26 et 27 septembre 2015.

## DES NÉGOCIATIONS QUI TRAÎNENT EN LONGUEUR

Ce qui est au cœur des demandes du personnel de l'éducation dans le cadre des négociations nationales du secteur public, c'est d'abord et avant tout la qualité des services offerts aux enfants et aux jeunes dans nos écoles et nos centres.

Par exemple, lorsque le personnel scolaire sonne l'alarme quant aux conséquences que pourrait avoir l'augmentation du nombre d'élèves par classe, combinée à la diminution des services offerts aux élèves les plus vulnérables, il ne s'agit pas d'une question « corporatiste ». Au-delà de la défense des conditions de travail, c'est la qualité des conditions d'apprentissage des élèves qui est en jeu, les deux étant indissociables.

Or, les demandes du gouvernement au personnel du réseau scolaire n'ont d'autre résultat que de fragiliser l'éducation publique et de réduire la capacité du personnel à offrir une éducation de qualité.

### **UNE MOBILISATION PLUS IMPORTANTE QUE JAMAIS**

Voilà donc le contexte dans lequel nous sommes forcés de naviguer en ce début d'année scolaire. Les compressions en éducation, le flou persistant quant aux intentions du ministre à l'égard des changements à venir et les offres inacceptables du gouvernement dans le cadre de la négociation du secteur public sont autant de raisons de renforcer notre détermination et notre mobilisation. /





## Cessons les compressions et réinvestissons en éducation!

CATHERINE GAUTHIER Rédactrice en chef

Le gouvernement doit mettre fin aux compressions et réinvestir minimalement le milliard de dollars qu'il a sabré dans le réseau public d'éducation depuis cinq ans. Voilà le message qu'a lancé au gouvernement, le 30 août dernier, une importante coalition représentant plus d'un million d'élèves fréquentant le réseau public, leurs parents, ainsi que la majorité des quelque 200 000 personnes qui y travaillent.

Fait important à souligner : cette coalition est composée de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), de la Fédération québécoise des directions d'établissements d'enseignement (FQDE), de la CSQ, de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) et de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ).

Ensemble, elles ont lancé le macaron « Unis pour l'éducation publique », un outil visant à rassembler celles et ceux qui souhaitent que l'éducation publique soit une véritable priorité nationale. La coalition a aussi invité la population à adhérer à cette cause, notamment par l'intermédiaire des médias sociaux.

Lors de la conférence de presse, les organisations ont rappelé que les mesures d'austérité imposées en éducation ont des conséquences désastreuses sur la persévérance et la réussite scolaires des enfants. Elles ont aussi insisté sur l'urgence de réinvestir dans l'avenir de nos jeunes.

Par ailleurs, l'AREQ-CSQ (l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec) a appuyé cette initiative. Elle a aussi invité ses 57 000 membres, qui ont contribué à bâtir un réseau public d'éducation de qualité, à adhérer à cette campagne. /

Compressions en enseignement supérieur

# 'INDIFFÉRENCE J MINISTRE DE JCATIO

GABRIEL DANIS Conseiller CSQ à l'enseignement supérieur

Dès la rentrée, la CSQ et ses fédérations de l'enseignement supérieur ont rencontré le nouveau ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, François Blais. Leur objectif était double : connaître les intentions du ministre et lui exposer les conséquences des compressions dans les cégeps et universités du Québec.

Si le ministre de l'Éducation, ancien doyen de l'Université Laval, maîtrise mieux les dossiers de l'enseignement supérieur que son prédécesseur, Yves Bolduc, là s'arrêtent les différences. De fait, François Blais semble s'inscrire davantage en continuité plutôt qu'en rupture avec lui.

## L'OBSESSION DE L'ADÉOUATION **FORMATION-EMPLOI**

L'adéquation formation-emploi frôle l'obsession pour le ministre Blais, tout comme pour l'ensemble du gouvernement Couillard. C'est donc sans étonnement que les représentants politiques de la CSQ, de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ), de la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ) et de la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ) ont appris que toute éventuelle marge de manœuvre financière en éducation sera canalisée vers le secteur de la formation professionnelle et technique. À ce chapitre, le ministre entretient aussi une autre idée fixe, soit le modèle dual de formation.



hotos François Beauregarc

Toutefois, malgré quelques projets pilotes, le modèle dual est, pour l'instant, davantage un mot à la mode qu'un projet cohérent et bien préparé. Quel sera le rôle du personnel professionnel et de soutien dans l'arrimage entre les entreprises et les collèges? Est-ce que les enseignantes et enseignants donneront des cours en entreprise la moitié du temps de formation? Autant de questions sans réponses.

Le ministre reconnaît d'emblée que son projet n'est pas encore bien défini. Il promet la création d'une table de travail, où les syndicats seraient présents, pour explorer le modèle dual et son application au collégial. Mario Beauchemin (CSQ), Pierre Girouard (FEC-CSQ), Carol LaVack (FPPC-CSQ) et Anne Dionne (FPSES-CSQ) en ont profité pour lui souligner qu'une des caractéristiques fondamentales du modèle allemand réside justement dans la concertation constante entre les entreprises, les syndicats et les établissements d'enseignement. Nul doute que le modèle dual risque d'occuper les fédérations et syndicats du collégial de la CSQ pour les mois à venir.

## LE « MODÈLE ALLEMAND » IMPORTÉ AU QUÉBEC

Inspiré de l'expérience allemande, le modèle dual de formation prône une plus grande alternance entre l'enseignement en classe et les séjours ou stages en entreprise. Il s'accompagne aussi d'une forte concertation entre les syndicats, les entreprises et les établissements d'enseignement. En entrevue, François Blais s'est dit inspiré par ce modèle et veut faire en sorte qu'environ 50 % de la formation puisse se donner en entreprise.



Carol LaVack, présidente FPPC-CSQ, Mario Beauchemin, 3e viceprésident CSQ, Pierre Girouard, président de la FEC-CSQ et Anne Dionne, présidente FPSES-CSQ.

### LES SUITES DU RAPPORT DEMERS

Le ministre Blais semble sensible au sort des cégeps en région. Il souhaite améliorer la mobilité étudiante. Il est aussi à la recherche d'une formule qui incite davantage la collaboration entre les cégeps urbains et ceux des régions. Ceci dit, on ne sent pas une réelle volonté d'accélérer les choses et les travaux du comité Rouillé, chargé de mettre en place les recommandations du rapport Demers, qui semblent tourner au ralenti.

La CSQ, la FEC-CSQ, la FPPC-CSQ et la FPSES-CSQ ont fait part de leurs inquiétudes quant à l'avenir de la formation générale et à d'éventuels nouveaux diplômes et certifications au collégial. Le ministre s'est fait rassurant en disant qu'il n'avait aucune intention de modifier l'intégralité de la formation générale. Pour ce qui est des nouvelles sanctions ou certifications, il s'est contenté de dire que son ministère ne travaillait pas sur ces questions pour l'instant.

## LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS AFFECTÉS : **AH OUI, VRAIMENT?**

La CSQ et ses fédérations de l'enseignement supérieur ont conclu cette rencontre en exposant au ministre les nombreux impacts des compressions au sein des milieux, particulièrement chez le personnel professionnel et de soutien. Leur message était clair: il n'y a plus de place à couper et les services aux étudiantes et étudiants sont déjà fortement diminués. Une situation qui est d'autant plus inquiétante que plusieurs directions de cégeps ont annoncé d'autres compressions à venir.

Visiblement, le ministre était agacé et ne semblait pas comprendre l'impact des compressions au sein des cégeps. Pour lui, ces coupes se résument au licenciement de quelques employées et employés à statut précaire et à la diminution d'heures de travail pour d'autres. Manifestement, le mépris de ce gouvernement envers le milieu de l'éducation semble être sans borne. /

## NOUVEAU PRÉSIDENT À LA FEC-CSQ

## PIERRE GIROUARD PRÊT À RELEVER LES DÉFIS

MARIE-ÈVE IMONTI Attachée de presse CSQ

Trois mois après l'élection de Mario Beauchemin à la troisième viceprésidence de la CSQ, la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) a un nouveau président, élu le 25 septembre dernier. Il s'agit de Pierre Girouard, un enseignant qui a une longue feuille de route comme militant syndical. Portait d'un homme engagé qui promet de « donner son 110 % ».

Pierre Girouard commence sa carrière au Cégep de Gaspé, en 1976, en philosophie. Un an plus tard, il retourne s'installer dans sa région natale de Sorel-Tracy, où il enseigne la philosophie durant 20 ans, soit jusqu'en 1997. Il retourne alors, comme ses étudiants, sur les bancs d'école et complète un baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde, matière qu'il enseigne au Cégep de Sorel-Tracy de 2000 à 2010.

#### UN SYNDICALISTE PASSIONNÉ

Pendant sa jeunesse, Pierre Girouard s'implique dans diverses associations étudiantes. C'est donc tout naturellement qu'il s'engage, sur le plan syndical, lorsqu'il devient enseignant. En 2009, son implication prend une nouvelle tournure lorsque la Fédération autonome du collégial (FAC), qui regroupe une quinzaine de syndicats d'enseignantes et enseignants de cégep, se dissout. Il milite alors pour que son syndicat adhère à la FEC-CSQ. C'est à partir de ce moment, que « les portes se sont ouvertes » pour la suite des choses. Il précise d'ailleurs qu'à ses yeux, le fait qu'il soit le premier président de la FEC-CSQ, issu de la FAC, apporte une signification toute particulière à son nouveau mandat.



**UN HOMME DE TERRAIN** 

La priorité du nouveau président de la FEC-CSQ est la négociation du secteur public. Au moment de l'entretien avec Nouvelles CSQ, il sortait d'une assemblée où les membres avaient voté à plus de 85 % en faveur d'un mandat de grève. Sur le terrain, il a constaté la forte mobilisation des membres et leur incrovable solidarité, des ingrédients essentiels pour faire avancer les négociations.

Aussi, ayant siégé à la Commission spéciale sur le renouveau syndical de la CSQ, Pierre Girouard a bien l'intention de concrétiser ce « renouveau » durant son mandat. Même s'il convient qu'il aborde ce dernier sous le signe de la continuité, il souhaite faire une place très importance aux contacts humains avec et entre les membres.

C'est d'ailleurs pourquoi il a tenu, dans les dernières semaines, à se déplacer de Gaspé à Lennoxville, en passant par Drummondville, pour participer, en personne, à plusieurs assemblées générales sur les mandats de grève. Il ajoute que, depuis les deux dernières années, des initiatives ont déjà été mises de l'avant à la FEC-CSQ pour instaurer un « renouveau syndical ». Il cite en exemple l'instauration de rencontres pour répondre aux questions des nouvelles et nouveaux délégués afin de faciliter leur arrivée au sein de l'organisation.

et reconnaissance

issance Fierté et rec

#### FIERTÉ ET RECONNAISSANCE

Pierre Girouard a tenu à souligner à quel point il est fier d'occuper ses nouvelles fonctions. Il a précisé, au passage, que marcher dans les traces de son prédécesseur. Mario Beauchemin, facilitera certainement son mandat. Il est très reconnaissant envers ses collègues de la FEC-CSQ ainsi qu'envers les élus et le personnel de notre Centrale pour le soutien et l'ouverture dont ils ont fait preuve depuis son arrivée à la CSQ. /

## LE VANDALISME D'ÉTAT **ENVERS LE RÉSEAU DE LA PETITE ENFANCE DOIT CESSER!**

ÉRIK BOUCHARD-BOULIANNE Économiste CSQ VÉRONIQUE BROUILLETTE Conseillère CSQ à l'action professionnelle

Depuis l'instauration de la modulation des frais de garde en avril, la demande semble diminuer pour les services de garde régis et subventionnés, et ce, au profit du secteur privé.

« Le gouvernement vandalise le réseau public de la petite enfance en le sous-finançant, en accordant des crédits d'impôt aux parents qui optent pour les garderies privées ainsi qu'en ne réclamant pas la contribution du fédéral estimée à 149 millions de dollars par le ministère des Finances. Tout cela illustre le mépris du gouvernement libéral pour les services publics et sa vénération du secteur privé », affirme Kathleen Courville, présidente de la FIPEQ-CSQ.

### **UN CHANGEMENT DE CAP S'IMPOSE**

La FIPEQ-CSQ maintient la pression sur la ministre de la Famille. Outre la récupération des crédits d'impôt au privé et la contribution du fédéral, elle réclame :

- une hausse accélérée du nombre de places à contribution réduite en CPE et en milieu familial régi, basée sur une évaluation des besoins réels des parents par région;
- le gel de la contribution parentale;
- un moratoire sur l'octroi des places en garderie privée non subventionnée:
- l'assurance que les places subventionnées soient plus avantageuses financièrement pour l'ensemble des familles;
- le renforcement du contrôle fiscal à l'égard du crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants.



## **DES MILLIERS DE DOLLARS POUR DES CENTAINES DE RSG**

FÉLIX CAUCHY-CHAREST Conseiller CSQ aux communications

Après plus de sept ans et demi d'attente, plusieurs centaines de responsables d'un service de garde en milieu familial (RSG) indemnisées par la CSST en raison d'un retrait préventif ou d'une lésion professionnelle, entre le 1er novembre 2008 et le 30 novembre 2010, ont vu leurs indemnités bonifiées rétroactivement. Dans certains cas, les montants forfaitaires pourraient atteindre 6 000 dollars.

La FIPEQ-CSQ et la CSQ sont particulièrement fières de la conclusion de cette entente pour laquelle les discussions avaient été entamées, par elles, en janvier 2013. Un projet avait alors été déposé au ministère de la Famille, et c'est ce projet qui a servi de base à l'entente.

Toutefois, les cas survenus depuis le 1er décembre 2010 ne sont toujours pas réglés. Voilà pourquoi les deux organisations mettent toute l'énergie nécessaire pour que là aussi une solution juste et équitable soit trouvée.

## Nous préparons l'avenir!

RENÉ COCKAERTS Conseiller FIPEO-CSO

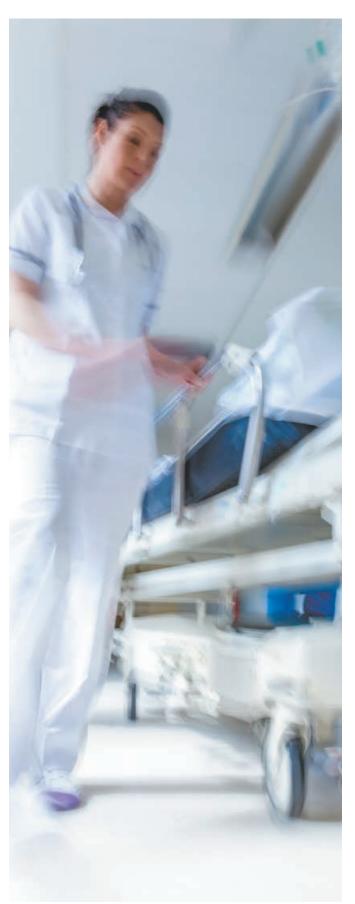
La Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ) a tenu son tout premier congrès, en juin dernier. Elle s'en trouve aujourd'hui plus forte et mieux outillée pour poursuivre son combat pour des conditions de travail décentes et des services de garde éducatifs à l'enfance de qualité, accessibles et financés adéquatement.

Ses grandes orientations adoptées, ses statuts et règlements révisés et son nouveau modèle organisationnel lui permettront de mener une vie associative riche et représentative. Ce congrès marque une étape importante de la construction de l'identité collective partagée par les membres et du renforcement de la solidarité nécessaire aux luttes qui restent à mener.

### UN COMITÉ EXÉCUTIF RENOUVELÉ



De gauche à droite : Lucie Lefebvre, secrétaire, France Bachand, trésorière, Kathleen Courville, présidente, Dominik Michaud, 2e vice-présidente, Valérie Grenon, 1<sup>re</sup> vice-présidente.



# UN RÉSEAU LES FRONTS

LISE GOULET Conseillère CSQ en santé et services sociaux

Où s'arrêtera la réforme Barrette ? Après une réorganisation majeure du réseau public de santé imposée par la fusion des établissements, en avril dernier, des compressions budgétaires et des suppressions de postes sans précédent, voilà que le ministre annonce sa volonté de légaliser les frais facturés par les cliniques et de réviser le panier de services assurés. S'il voulait privatiser le système de santé, il ne s'y prendrait pas autrement...

« La réforme Barrette est une attaque en règle contre notre système public de santé. Sous le couvert de la rigueur budgétaire et de l'efficience, le ministre abandonne nos principes d'universalité et d'équité en matière de santé. Nous ne laisserons pas le gouvernement détruire ainsi notre modèle de santé! », préviennent Claire Montour et Claude de Montigny, respectivement à la présidence de la Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ) et de la Fédération des syndicats de la santé et des services sociaux (F4S-CSQ).

## **DES DOSSIERS SOUS HAUTE SURVEILLANCE**

## > RÉORGANISATION DU RÉSEAU DE LA SANTÉ

Depuis le 1er avril 2015, la réorganisation du réseau de la santé bat son plein. Fusions d'établissements, nominations des nouveaux conseils d'administration, dotations des nouveaux postes de direction, révision des responsabilités et des ratios d'encadrement, bref, comme le prévoit la loi, la nouvelle gouvernance se met en place très rapidement. Et pourquoi?

« L'hiver dernier, le ministre Barrette affirmait que les services à la population ne seraient pas touchés par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi et que tous les points de services seraient maintenus. Notre ministre est un beau parleur. Nous le savons, ce sont les mesures d'austérité de son gouvernement qui affectent les services à la population, un fait qui a aussi été clairement établi par la Protectrice du citoyen. Il ne faudrait pas prendre les gens pour des idiots », prévient Claire Montour.

Ainsi, bien que les ententes de gestion et d'imputabilité signées par les PDG des nouveaux établissements prévoient des mesures visant « à assurer le maintien de l'offre de service à la population de manière optimale durant la période de réorganisation du réseau1 », plusieurs changements à venir suscitent déjà de vives inquiétudes.

La direction générale des services sociaux du ministère, par exemple, révise actuellement les offres de services de nombreux dossiers, notamment celui du soutien à l'autonomie des personnes âgées, des déficiences physique et intellectuelle, de la jeunesse de même que ceux de la santé mentale et des dépendances. « Tout semble être dans le collimateur », s'inquiète Claude de Montigny.

Ajoutons que, dès août 2014, l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) recevait du gouvernement le mandat de revoir la pertinence de certains services offerts. Les quatorze chantiers de l'INESSS doivent élaborer les lignes directrices qui aideront les établissements à définir les soins et les services pertinents en santé physique et à répertorier ceux qui ne le seront plus. Les résultats ne seront connus que dans plusieurs mois.





Claire Montour et Claude de Montigny

Dans le cadre de son mandat d'évaluation de la performance du système de santé et de services sociaux, le Commissaire à la santé et au bien-être mène, quant à lui, des consultations publiques sur le panier de services assurés afin d'identifier les valeurs et les priorités qui pourraient guider les choix futurs en matière de santé.

Or, malgré ces travaux qui ont cours, et sans donner de lignes directrices, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a demandé aux établissements de revoir la pertinence des soins et des services en santé physique afin de réduire les dépenses de ce programme de 150 millions de dollars dès cette année. En fait, c'est plus de 450 millions de dollars de compressions additionnelles qui devront être réalisées d'ici le 1er avril 2016.

« Ces restrictions budgétaires se traduiront forcément par une réduction de l'offre de services et une détérioration des conditions d'exercice. Certains gestionnaires admettent que les départs à la retraite et les postes vacants leur permettront de revoir leur offre de services. Comment peut-on parler d'accès équitable et de saine gouvernance? C'est inacceptable! », fulmine Claire Montour.

### Ripostons contre les frais illégaux ou abusifs

- Registre des frais facturés lors de consultations médicales (ccpsc.qc.ca/registre)
- Recours collectif concernant la surfacturation illégale par des médecins et des cliniques (surfacturation.ca)

## DÉVELOPPEMENT DES GROUPES DE MÉDECINE FAMILIALE ET DES SUPERCLINIQUES

Le projet de loi nº 20 visant à favoriser l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée, déposé le 28 novembre 2014, constitue une autre composante majeure de la réforme Barrette. Si tous les acteurs du réseau admettent la nécessité d'améliorer l'accès aux services de première ligne, en favorisant la collaboration interdisciplinaire notamment, les débats houleux qui ont fait la une de l'actualité démontrent l'existence d'une multitude d'enjeux, de points de vue, voire d'intérêts.

La signature d'une entente de principe<sup>2</sup> entre le ministère et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), le 25 mai 2015, aura permis à ces derniers d'éviter l'imposition des quotas de prise en charge de patients et les pénalités financières prévues au projet de loi. Les médecins s'engagent toutefois à atteindre certaines cibles d'ici le 31 décembre 2017 (inscription et suivi de 85 % de la population du Québec, taux d'assiduité de 80 % des médecins de famille envers leurs clientèles inscrites) au risque de se faire imposer la loi qui aura été d'ici là adoptée. L'entente prévoit l'usage d'indicateurs de performance, une meilleure couverture du territoire (services de proximité) et la création d'un environnement favorable3, qui facilitera, semblet-il, le travail interprofessionnel.

Les grandes lignes du nouveau cadre de gestion des groupes de médecine de famille (GMF), rendues publiques le 26 mai dernier, vont dans le même sens : ressources proportionnelles au nombre de patients inscrits (l'argent suivra le patient), heures d'ouverture étendues, respect d'un taux d'assiduité élevé, plus grande gamme de services encourageant le travail interprofessionnel.

Or, « améliorer l'accès aux soins de santé, c'est beaucoup plus qu'une question de quotas et d'assiduité des médecins. Que les médecins admettent la nécessité de réviser certaines modalités touchant le travail interprofessionnel est intéressant. Cependant, jusqu'où seront-ils prêts à aller? », se questionne la présidente de la FSQ-CSQ.

- 1 OUÉBEC. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2015). Au fil de la réorganisation, vol. 1, nº 15 (avril), p. 1.
- 2 Entente de principe intervenue entre la FMOQ et le MSSS afin d'accroître et d'améliorer l'accessibilité aux services médicaux de première ligne.
- 3 Amélioration du soutien technique et administratif, accès à un dossier médical électronique, meilleur accès aux consultations spécialisées et aux plateaux techniques, révision des notions « lui-même » et « travail interprofessionnel », simplification des demandes administratives, adaptation des ententes, etc.

Pour le Collège des médecins du Québec, « la collaboration, la communication, le partage d'information et la compréhension des rôles des différents intervenants doivent désormais guider les pratiques des équipes interprofessionnelles ». Mais au-delà de ces principes, qu'en sera-t-il du déploiement réel des ordonnances collectives et de l'exercice des actes délégués?

La mise en place de nouveaux projets cliniques et organisationnels, découlant de la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux, doit être l'occasion de revoir globalement les rôles et les responsabilités des divers professionnels qui constitueront les équipes de soins.

« À ce titre, nous continuerons de réclamer plus d'autonomie professionnelle et les conditions d'exercice qui permettront à nos membres d'assurer un meilleur accès à des services de qualité », insistent les deux syndicalistes.

### LÉGALISATION DES FRAIS ACCESSOIRES

La facturation de frais accessoires abusifs – et souvent illégaux - par les cliniques n'est malheureusement pas un phénomène nouveau ni marginal. Chaque année au Québec, 100 millions de dollars seraient ainsi réclamés aux patients; en date du 30 juin 2015, 113 médecins, optométristes et cliniques médicales étaient visés par un recours collectif. La multiplication de ces frais engendre de profondes injustices.

« Les difficultés d'accès à un médecin et à certains services médicaux placent les médecins en situation de pouvoir par rapport à des patients prêts à payer, à se priver ou à s'endetter pour un accès à des soins autrement difficiles à obtenir4. » Tolérer cette situation a pour effet de « normaliser » le fait de devoir payer pour un soin médicalement requis et en principe couvert par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Sous prétexte de vouloir empêcher les abus, le ministre Barrette a annoncé, en juin dernier, son intention d'amender le projet de loi nº 20 afin d'encadrer la facturation directe aux patients. Ce faisant, Gaétan Barrette légitimise cette pratique. Pire, les changements qu'il souhaite instaureraient un système à deux vitesses pourtant interdit par la Loi canadienne sur la santé.

D'ailleurs, Santé Canada est très clair sur cette question : les frais reliés à la prestation de services médicaux assurés sont interdits par la loi. En maintenant le cap vers la privatisation du financement des soins, le Québec pourrait perdre plusieurs millions en transferts fédéraux, ce qui n'est certainement pas dans l'intérêt de la population.

Contrairement à ce qu'affirme le ministre, l'opposition à la normalisation des frais facturés aux patients est sans précédent. En conférence de presse, le 14 septembre dernier, de nombreuses organisations citoyennes, communautaires, syndicales et médicales lui ont très clairement signifié que l'amendement proposé est complètement inacceptable.

## UNE RIPOSTE DÉJÀ À L'ŒUVRE

Parce qu'elle s'inscrit dans un contexte d'austérité, de compressions budgétaires et, surtout, de réduction du rôle social de l'État, la CSQ et ses deux fédérations en santé et services sociaux sont convaincues que la réforme proposée n'améliorera pas l'accessibilité et la qualité des services offerts à la population québécoise, même si cela constitue l'objet de la nouvelle loi.

« Nous surveillons attentivement ce qui se passe sur le terrain, avertit Claire Montour. Les prétentions du ministre feront l'objet d'une évaluation très rigoureuse. Dès le début de l'été, les syndicats membres de la FSQ-CSQ ont acheminé aux directions générales des nouveaux centres intégrés une demande d'accès à l'information visant à établir, au 31 mars 2015, un portrait de la situation de l'accessibilité aux services sociaux et aux soins de santé. L'analyse des informations obtenues nous

permettra d'évaluer dans le temps la situation et d'appuyer le moment venu nos actions et revendications. »

La CSQ, quant à elle, tente d'obtenir le nouveau cadre de gestion des groupes de médecine familiale (qui n'était toujours pas disponible au moment de mettre sous presse), les récentes ententes de gestion et d'imputabilité que les établissements publics auraient conclues avec le ministre, de même que les plans d'action qui devraient en découler.

Mieux comprendre les transformations à venir est primordial. Le gouvernement saura-t-il faire preuve de la transparence qu'il se targue de vouloir implanter ou cherchera-t-il encore à contrôler l'information? Les faits nous le diront... et nous agirons. /

### Ripostons contre la réforme Barrette

La qualité et la sécurité des services et des soins vous préoccupent? Vous êtes témoins de situations problématiques dans votre milieu de travail? Vous ou l'un de vos proches vivez des problèmes d'accessibilité? Aideznous à repérer les dérives et les problèmes qu'occasionne la nouvelle réforme. Communiquez avec votre syndicat.

<sup>4</sup> AREQ (2015). « La surfacturation médicale – Quand le médecin veut nous faire payer des soins couverts », Quoi de neuf, vol. 37, n° 3 (printemps), p.19-26.



## **UN PROGRAMME AMBITIEUX POUR** L'ANNÉE QUI S'AMORCE

STÉPHANE LAPOINTE Président de la FPEP-CSO

Dans la foulée du 41° Congrès de la CSQ, la Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ) prend le virage du renouveau syndical, particulièrement en matière d'information et de consolidation de ses actions syndicales. C'est dans ce contexte qu'elle a lancé, au début octobre, la campagne « Mes idées, mes valeurs, ma fierté, ma fédé! », dont les différents volets permettront de rapprocher l'action syndicale des préoccupations des membres.

Dans un premier temps, la Fédération ira à la rencontre des personnes salariées, dans plusieurs régions du Québec, afin de mieux cerner leurs préoccupations et de discuter des enjeux vécus dans les établissements privés.

#### **DES OUTILS EFFICACES**

Une particularité importante : les membres des conseils exécutifs de la très grande majorité des syndicats affiliés à la FPEP-CSQ ne sont pas libérés pour effectuer leur tâche syndicale. Voilà pourquoi des outils leur seront proposés pour faciliter, entre autres, les échanges d'information avec leurs membres et leur participation à la vie syndicale. Parmi ces éléments, on compte notamment des capsules vidéo portant sur des sujets d'intérêts syndicaux qui permettront de sensibiliser le plus grand nombre possible de membres sur certaines questions.

#### DES ENJEUX LIÉS À L'ACTION **PROFESSIONNELLE**

Par ailleurs, au cours de l'année, la Fédération accordera une importance particulière au développement de l'action professionnelle. Elle poursuivra, notamment, sa recherche sur l'utilisation des technologies et son incidence sur la charge de travail. De plus, par l'entremise de son Comité d'action professionnelle sur l'autonomie et l'organisation du travail, elle veillera à élaborer des stratégies pour résoudre des problématiques d'organisation du travail qui sont vécues par ses membres, en s'appuyant sur une approche d'enquête sur la santé mentale au travail.

#### **DU PAIN SUR LA PLANCHE**

Du côté des relations du travail, la Fédération compte vingt-cinq dossiers de négociation en cours ou à débuter. Dans un contexte difficile de coupes budgétaires et de tentatives de récupération de la part des différents employeurs, la mobilisation des membres pour maintenir le rapport de force nécessaire à la conclusion d'ententes satisfaisantes représentera un important défi cette année. La Fédération veillera donc à favoriser une meilleure préparation des membres à leur négociation.

Tous ces champs d'intervention ne représentent qu'une partie du programme que la Fédération s'est donné pour l'année qui s'amorce. Et tout cela, en continuant d'offrir des services de qualité à ses membres.



#### DES GESTES DE SOLIDARITÉ IMPORTANTS

La négociation du secteur public et les nombreuses coupes du gouvernement qui ne cessent de s'additionner préoccupent les membres de la FPEP-CSQ. Un grand nombre d'entre eux a d'ailleurs participé à la manifestation du Front commun, le 3 octobre dernier. Ils ont aussi été invités à témoigner leur solidarité envers leurs collègues du secteur public. /



Des membres de la FPEP-CSQ, lors de la manifestation du Front commun, le 3 octobre 2015



## Une politique jeunesse à une époque d'austérité

GABRIEL DANIS Conseiller CSQ et responsable des dossiers jeunesse

Au moment où il impose des compressions sans précédent en éducation, le gouvernement mène une consultation en vue de renouveler la Politique québécoise de la jeunesse. Tout cela peut sembler bien surréel, voire paradoxal, puisque le milieu de l'éducation est, sans contredit, névralgique pour la jeunesse. Cet élément était d'ailleurs le fil conducteur du mémoire de la CSQ présenté, en septembre dernier, lors de la table ronde nationale de consultation.

D'emblée, il est difficile de décoder une ligne directrice pour cette nouvelle politique qui, rappelons-le, vise à donner des orientations à l'ensemble du gouvernement quant aux initiatives touchant les jeunes ainsi qu'à guider les différentes stratégies triennales d'Action Jeunesse. De fait, aucun bilan de la précédente politique, datant de 2001, et de ses stratégies n'a été présenté. On se demande encore sur quoi les orientations ont été définies et avec quels objectifs précis.

#### **DES VŒUX PIEUX**

Au total, Philippe Couillard - responsable des dossiers jeunesse - a retenu quatre axes pour articuler sa politique, soit les saines habitudes de vie, la persévérance et la réussite scolaires, l'entrée dans la vie économique ainsi que la citoyenneté active et plurielle. Malheureusement, outre quelques vœux pieux, on ne retrouve aucune véritable proposition concrète portant sur ces pôles d'intervention.



La CSQ a rendu public un mémoire sur la question. Isabelle Noreau, présidente du Comité des jeunes de la CSQ, a participé à la table ronde nationale de consultation, le 24 septembre dernier. Elle était accompagnée de Daniel B. Lafrenière, secrétaire-trésorier de la CSQ et de Gabriel Danis.

#### DES PROPOSITIONS CONCRÈTES

Pour sa part, la CSQ a structuré ses propositions autour de cinq thèmes qui constituent autant de priorités pour les jeunes de la CSQ, soit l'intimidation à l'école, une politique intégrée de persévérance scolaire qui mise sur la lecture, la précarité et l'insertion professionnelle de même que la conciliation famille-travail-études.

#### **UN DOSSIER À SUIVRE**

Rappelons que la première politique jeunesse avait prévu un Comité des partenaires, auquel la CSQ a pris part, visant à veiller au bon déroulement de la stratégie jeunesse. Or, au fil du temps, le comité a cessé ses activités. À cela, s'est ajoutée l'annonce surprise de l'arrêt du financement des Forums jeunesse régionaux.

La nouvelle politique jeunesse devrait prévoir à nouveau un tel comité ainsi que des mesures assurant un financement adéquat des Forums jeunesse régionaux afin que les jeunes soient réellement partie prenante d'une co-construction de la politique et de la stratégie jeunesse. Dans le cas contraire, cette nouvelle politique risque de ne pas être réellement mise en application.

La politique jeunesse devrait être dévoilée en décembre, alors que la Stratégie d'action jeunesse est prévue pour l'hiver. Cette dernière doit être précédée d'un appel d'offres de projets. La CSQ y sera alors présente, notamment pour défendre le projet d'engagement jeunesse soutenu par le mouvement EVB-CSQ, la Fondation Monique-Fitz-Back, Oxfam-Québec et Amnistie Internationale. /



PIERRE LEFEBVRE Conseiller CSQ en santé et sécurité du travail

Les politiques d'austérité du gouvernement Couillard ont, et auront, des effets importants sur les milieux de travail dans les services publics. Et les dégâts ne se limiteront pas là... Sur la foi des résultats d'une vaste enquête, conduite auprès de plus de 5 000 personnes en emploi, on peut anticiper des effets tout aussi importants sur la santé physique et mentale des travailleuses et travailleurs touchés.

En augmentant l'insécurité d'emploi, la précarité contractuelle, la demande psychologique et les cadences de travail ; en diminuant le soutien social, la latitude décisionnelle et l'autonomie ; ainsi qu'en minimisant la reconnaissance au travail et du travail par des offres méprisantes dans le cadre des négociations du secteur public, le gouvernement risque de rendre l'organisation du travail encore plus pathogène qu'elle ne l'est déjà.

Cela pourrait se traduire par un accroissement du harcèlement psychologique ou sexuel et de la violence physique au travail, du présentéisme de longue durée, des troubles musculosquelettiques, de la fréquence des accidents du travail, ainsi que de la détresse psychologique et des symptômes dépressifs.

#### QUALITÉ DU TRAVAIL ET SANTÉ DU PERSONNEL COMPROMIS

Les auteurs² du rapport soulignent, en effet, que « les transformations du travail actuelles mettent les collectifs à rude épreuve en entravant les possibilités de coopération et de collaboration entre collègues », une situation qui se répercute sur la possibilité d'accomplir un travail de qualité ainsi que sur la capacité des travailleuses et travailleurs à se protéger des accidents et des problèmes de santé psychologique.

Quant au sentiment de ne pas avoir les moyens de faire un travail de qualité, il serait aussi bien lié à l'augmentation de la vitesse ou de la charge de travail qu'au fait de ne pas disposer d'outils ou de moyens adéquats pour accomplir la tâche. Résultat: les travailleuses et les travailleurs ne sont plus en mesure d'utiliser les stratégies protectrices qu'ils ont développées, ce qui augmente leur risque de subir un accident.

#### LES TMS ET LA DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

Par ailleurs, si les troubles musculosquelettiques (TMS) sont d'abord associés aux contraintes physiques, l'enquête démontre une prévalence beaucoup plus grande des TMS chez les personnes exposées à des contraintes organisationnelles et psychosociales du travail, telles que tension au travail, tension au travail avec faible soutien, déséquilibre effort – reconnaissance, tension avec le public, harcèlement psychologique ou sexuel, etc. La prévalence des TMS est statistiquement reliée à la détresse psychologique et aux symptômes dépressifs.

Aussi, « l'insécurité d'emploi et la précarité contractuelle sont associées de façon importante à la détresse psychologique, particulièrement chez les femmes. Il en va de même pour une exposition à une demande psychologique élevée, surtout en l'absence de latitude décisionnelle et de soutien au travail, ou lorsque les travailleurs n'ont pas les moyens de faire un travail de qualité ou sont victimes de harcèlement psychologique. De plus, les travailleuses [du] secteur de l'enseignement [...] sont davantage atteintes de détresse psychologique³».

#### DES MILIEUX DE TRAVAIL PLUS À RISQUE...

Et les auteurs de conclure que « l'ensemble de ces résultats laisse soupçonner qu'il existe des milieux de travail plus à risque que d'autres du fait du cumul de plusieurs caractéristiques critiques en termes de risque d'accidents, comme le manque de marge de manœuvre, des contraintes temporelles et physiques importantes, des problèmes de soutien social, la rigidité de l'horaire et des lacunes en matière de reconnaissance<sup>4</sup> ». Les services publics entrent certes dans cette catégorie. /

- 1 INSTITUT DE RECHERCHE ROBERT-SAUVÉ EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL (2011). Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST), Rapport R-691 (septembre), 986 p. (Un sommaire est aussi disponible sur le site de l'Institut: www.irsst.gc.ca).
- 2 Id., ibid., p. 561.
- 3 Id., ibid., p. 629.
- 4 Id., ibid., p. 562.



# SAUVER L'INDÉPENDANCE A QUALITÉ DES MÉDIAS

ÉMILIE JOLY Stagiaire CSQ aux communications

« Le problème, ce n'est pas l'opinion politique dans les médias, c'est la même opinion politique dans tous les médias. Actuellement, les médias appartiennent principalement à des propriétaires privés qui s'achètent ces outils d'influence pour véhiculer leurs idées. Lorsque ces investisseurs en possèdent plusieurs, ça met en danger le pluralisme de l'information, et c'est malsain pour la vie démocratique. »

Professeure d'économie à Sciences Po Paris, Julia Cagé s'intéresse au manque d'information indépendante dans les médias et à l'impact de cette insuffisance sur la démocratie. Elle effectuait une recherche à propos des problèmes de corruption en Afrique lorsqu'elle réalisa combien l'information est importante.



« Dans les pays africains où la population était mieux informée, il y avait beaucoup moins de corruption. J'ai donc cherché à comprendre comment les sources de revenus et de dépenses des médias affectaient leur contenu. Puisqu'il est extrêmement difficile de collecter de l'information sur le fonctionnement des entreprises de presse en Afrique, je me suis concentrée sur ce que je connaissais: l'Europe et les États-Unis. »

#### LES DÉFIS DE L'ÉVOLUTION **TECHNOLOGIOUE**

Actuellement, les médias sont enfermés dans une course aux revenus publicitaires et au profit qui les éloigne de leur objectif: la diffusion d'une information indépendante et de qualité. « D'un côté, les revenus publicitaires traditionnels des médias s'effondrent et, de l'autre, ceux-ci n'arrivent pas à convaincre les lecteurs de payer pour de l'information en ligne qu'il est possible d'obtenir gratuitement ailleurs sur le Web. Pour survivre, la presse se concentre donc sur ses profits à court terme. Elle consacre aussi moins d'argent au salaire de ses journalistes, à leurs déplacements et à leurs enquêtes », explique-t-elle.

#### LA SOCIÉTÉ DE MÉDIA, **UNE SOLUTION INTÉRESSANTE**

Selon Julia Cagé, l'État doit prendre ses responsabilités et proposer un nouveau modèle pour les médias. « La première étape serait de permettre à toutes les entreprises de presse de recevoir des dons des citoyens et d'offrir à ces derniers des avantages fiscaux. Ensuite, il faudrait que tous les donateurs soient considérés comme des actionnaires votants. Enfin, le gouvernement devrait créer la société de média pour offrir de nouveaux statuts juridiques assurant la stabilité financière et démocratique des médias. »



L'économiste explique que la société de média est à mi-chemin entre la fondation et la société par actions. « Le principe porteur est de concilier les forces des petits et des grands donateurs pour offrir une information

de qualité. Dans une telle société, les donateurs importants – des millionnaires en quête d'investissement ou des fondations philanthropiques – contribuent à la stabilité financière de l'entreprise. Les lecteurs et les journalistes, eux, donnent individuellement à la hauteur de leurs moyens et ils se regroupent en associations pour obtenir plus de pouvoir décisionnel. Ils contribuent ainsi à assurer des décisions démocratiques et une information indépendante.»

#### **EN ATTENDANT?**

En attendant que les partis au pouvoir décident de modifier le modèle économique des médias, que peuvent faire les citoyennes et citoyens? « Plusieurs nouveaux médias alternatifs voient le jour grâce à des campagnes de crowdfunding ou de financement participatif. Les citoyens peuvent encourager les entreprises médiatiques indépendantes en leur donnant de l'argent. Ils peuvent aussi se regrouper en société de lecteurs pour exprimer leurs opinions sur le contenu des différentes publications. La population peut aussi faire pression pour que les partis politiques prennent position en faveur de la création du statut de société de média et voter pour un représentant qui prône de tels changements. Il en va de la santé de nos démocraties », conclut-elle. /



# Faites partie de la Communauté des conducteurs vigilants de La Personnelle, grâce à Ajusto.

La Personnelle s'engage à rendre les routes plus sûres en offrant **Ajusto** MC. Ce programme d'assurance basé sur l'usage vous permet de suivre en tout temps vos habitudes de conduite sur votre téléphone intelligent et de les améliorer.

## \_ DEMANDEZ UNE SOUMISSION \_ ET SUIVEZ CES 3 ÉTAPES FACILES

ÉTAPE

1

ÉTAPE

2

ÉTAPE

3

Économisez





Téléchargez l'application



Conduisez prudemment





Demandez une soumission et commencez à économiser

lapersonnelle.com/ajusto 1 855 801-8830



Assureur choisi par la CSQ



Ajusto est souscrit auprès de La Personnelle qui désigne La Personnelle, assurances générales inc. au Québec. ™ Ajusto est une marque de commerce de Desjardins Assurances générales inc., utilisée avec permission par La Personnelle, assurances générales inc. Le rabais ne s'applique pas à certains avenants et garanties supplémentaires. Notez qu'il sera automatiquement appliqué à la prime lors du renouvellement. Certaines conditions, exclusions et limitations s'appliquent. Apple et le logo Apple sont des marques déposées par Apple Inc., enregistrées aux États-Unis et dans d'autres régions. App Store est une marque d'Apple Inc. Google Play est une marque de commerce de Google inc.

#### Accords de libre-échange

# DES GOUVERNEMENTS LIÉS AUX INTÉRÊTS DES **MULTINATIONALES**

CLAUDE GIRARD Conseiller CSQ aux communications

« La signature du premier accord de libre-échange Canada— États-Unis a permis la montée de l'idéologie néolibérale au sein de nos gouvernements, une idéologie faisant peser une lourde menace sur notre environnement, nos services publics et notre démocratie. Les accords économiques et commerciaux qui ont suivi ont confirmé l'abdication du pouvoir politique au profit de la puissance économique. En d'autres termes, les gouvernements sont désormais au service du marché plutôt que des citoyennes et citoyens. »

JACQUES B. GÉLINAS LE NÉOLIBRE-ÉCHANGE

Sociologue, essayiste et conférencier, Jacques B. Gélinas a publié, aux éditions Écosociété, Le néolibre-échange, L'hypercollusion business-politique. Cet essai démontre avec de nombreux faits à l'appui comment le monde des affaires a réussi, au cours des 30 dernières années, à subordonner nos États à sa volonté, de même que nos populations, dont les intérêts sont désormais soumis aux diktats du dieu-marché. Nouvelles CSQ a rencontré l'auteur.

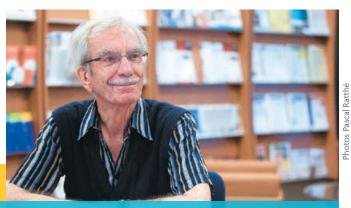
« L'ex-président américain Ronald Reagan et le premier ministre canadien Brian Mulroney ont parti le bal en signant, en 1988, l'Accord de libre-échange Canada - États-Unis (ALE). Quatre ans plus tard, Mulroney remettait ça en signant, avec Bush père et Salinas de Gortari, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Par la suite, ces deux ententes ont servi de modèles aux multiples autres accords négociés, tous sans exception dans le plus grand secret, officialisant ainsi une hypercollusion entre le monde des affaires et les gouvernements signataires. Et dans chaque cas, cela s'est fait au préjudice d'un tiers, qui est la population et le bien commun », explique Jacques B. Gélinas.

S'il y a toujours eu des histoires de collusion entre les milieux d'affaires et la classe politique, jamais les deux groupes n'avaient osé aller aussi loin. « Un dangereux précédent pour la démocratie venait d'être créé. Pour la première fois, des chefs d'État et de gouvernement consentaient, par contrat, à partager le pouvoir avec de puissants intérêts économiques. Non seulement on institutionnalisait la collusion dans des traités, mais on la rendait, par le fait même, transmissible d'un gouvernement à l'autre, d'une génération à l'autre. »

#### DES GOUVERNEMENTS LIÉS PAR LES CHAÎNES **DU NÉOLIBÉRALISME**

Jacques B. Gélinas précise que Brian Mulroney nous a légué un lourd héritage politique, celui de gouvernements élus avec les mains liées par le néolibéralisme et sans aucune volonté de briser ses chaînes.

« Voilà pourquoi les gens ont l'impression que la politique, c'est du pareil au même. Ils ont beau changer de gouvernement, les choses continuent comme avant parce que le nouveau gouvernement doit, lui aussi, obéir à la règle d'or du néolibéralisme, soit la suprématie du marché sur le politique. Depuis 30 ans, nous sommes dirigés par une nouvelle classe politique, décrochée de sa base sociale, qui s'est laissée corrompre par les grands intérêts économiques. Et c'est vrai pour tous les partis politiques. »

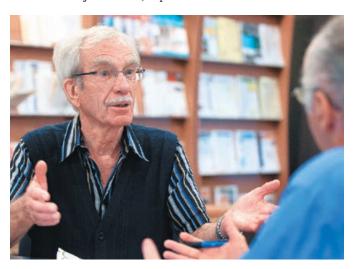


Jacques B. Gélinas



L'auteur ne nie pas que l'on puisse voir surgir, à l'occasion, des élus plus progressistes. Mais ils se retrouvent rapidement en conflit avec leur propre gouvernement, obligés de démissionner pour demeurer fidèles à leurs valeurs ou de faire des compromis pour assurer leur bien-être personnel. Il arrive également que l'élu choisisse de demeurer en poste, se donnant comme mission de changer son gouvernement de l'intérieur. Une tâche qui ne tarde pas à s'avérer utopique.

« À force de contraindre notre conscience, elle finit par s'atrophier. C'est le cas de bien des politiciens qui ont fini par s'accommoder de servir des intérêts économiques plutôt que ceux des gens qui les ont élus. Voilà le type de politiciens que nous avons aujourd'hui », déplore-t-il.



#### AU SERVICE DU MARCHÉ PLUTÔT QUE **DE LA POPULATION**

Le sociologue croit que le gouvernement de Philippe Couillard est un bel exemple d'élus qui ont renié la population pour servir le marché. « La population n'a jamais voté pour les abolitions de services et d'organismes dans les régions, pour les coupes en éducation et dans d'autres secteurs. En campagne électorale, Philippe Couillard tenait un tout autre discours. Mais depuis qu'il est au pouvoir, l'idéologie libérale guide désormais ses actions. Et il est aidé, en cela, par son président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, un vrai néolibéral celui-là, convaincu de la suprématie du marché sur le politique. »

#### LE POUVOIR DE POURSUIVRE DES GOUVERNEMENTS

Selon Jacques B. Gélinas, le récent Accord économique et commercial global (AECG), négocié par Stephen Harper avec l'Union européenne, affaiblira la capacité des provinces et des municipalités à s'approvisionner localement. De plus, il permettra aux entreprises basées au Canada et en Europe de poursuivre les gouvernements si elles jugent que les politiques publiques nuisent à leur capacité à faire des profits.

« La cupidité est partout, à commencer par des dirigeants qui se paient des salaires et des primes faramineuses, à la tête d'entreprises qui n'ont jamais assez de profits. Au début des années 1980, cette classe d'affaires, disposant d'importantes liquidités, cherchait de nouveaux marchés où investir. Les frontières entre des États étaient désormais vues comme des obstacles à leurs ambitions. Il fallait impérativement éliminer ces barrières.»

#### DES ÉLUS OUI ONT SIGNÉ LEUR PROPRE ABDICATION

Le libre-échange de deuxième génération a pour particularités la suppression des barrières non tarifaires (notamment en matière de politiques sociales et environnementales) et l'élargissement de la notion de commerce. En signant ces accords, les gouvernements s'obligent à se soumettre à quatre règles incontournables : la déréglementation, la privatisation, la libéralisation et la flexibilité du travail.

« Les lobbies d'affaires souhaitaient la fin de l'État social au profit d'un État fort, à la défense de leurs droits illimités d'appropriation et d'accumulation. En d'autres mots, ils voulaient une démocratie faible dans un État fort. Et ils y sont parvenus en amenant les élus à signer eux-mêmes leur propre soumission, et celle de leur population, à leurs intérêts économiques. C'est ce qu'ils ont fait dans des accords de libre-échange négociés derrière des portes closes, à l'insu des élus et des citoyens. »

Prisonniers de leur signature, nos gouvernements n'ont eu d'autre choix que de mettre au rancart l'État-providence et sa mission de redistribution équitable de la richesse, se concentrant désormais sur la création de conditions favorables au néolibéralisme, à l'enrichissement d'une petite élite au détriment du reste de la population.

> La suite de cette grande entrevue sera publiée dans la prochaine édition de Nouvelles CSQ.

#### 7<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale de l'Éducation

## L'ÉDUCATION, UNE CHANCE **ÉGALE POUR TOUS**

LUC ALLAIRE Conseiller CSO aux relations internationales

Pour la première fois depuis sa fondation, en 1993, l'Internationale de l'Éducation (IE) a tenu son congrès au Canada. Plus de 1 000 congressistes, représentant plus de 32 millions de travailleuses et travailleurs de l'éducation dans 171 pays et territoires, ont convergé vers Ottawa en juillet dernier.

Une forte délégation de la CSQ, formée de représentantes et représentants du personnel enseignant, professionnel et de soutien ainsi que de la petite enfance a participé de manière active à ce congrès. Fait important à souligner : le secrétairetrésorier de la CSQ, Daniel B. Lafrenière, a alors été élu pour un mandat de quatre ans au Bureau exécutif de l'IE. Il est le seul représentant du personnel de soutien au sein de ce Bureau.



#### LA FRANCOPHONIE A PRIS **SA PLACE**

Le Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF), regroupant les syndicats francophones de l'éducation membres de l'IE, a tenu une journée complète de séminaires et d'ateliers.

La représentante de l'Organisation internationale de la francophonie a souligné l'efficacité de la méthode ELAN (École et langues nationales en Afrique) pour réduire le taux d'échec scolaire en Afrique francophone. Ce programme permet aux pays africains qui le souhaitent d'obtenir un soutien pour permettre aux élèves d'apprendre à lire et à écrire dans leur langue maternelle.

Le débat qui a suivi a été ponctué de considérations historiques, politiques, sociales et culturelles. Premier point : la langue française a-t-elle été choisie? Non, répond la représentante sénégalaise, elle a été imposée! C'est ainsi qu'en réaction, à Madagascar par exemple, le français a été banni des écoles en 1975. Après 40 années de « malgachisation », le résultat est catastrophique, en raison de la quasi-absence d'ouvrages en langue malgache. En Mauritanie, les langues nationales ont été introduites à l'école en 1972 mais, 20 ans plus tard, cette politique a été soudainement stoppée.

Dans certains pays, comme le souligne le représentant de la République démocratique du Congo (RDC), le français demeure un ascenseur social, et c'est l'exclusion immédiate pour les personnes qui ne le maîtrisent pas. Autre point important : le français demeure un facteur de cohésion dans les pays où coexistent de nombreuses langues, comme en RDC (800 langues, dont 4 langues nationales) ou en Côte d'Ivoire, où aucune langue locale n'a le statut de langue nationale. « Enseigner les langues locales, ça va nous envoyer en arrière », s'est exclamée la représentante ivoirienne. /

### Une résolution importante en petite enfance

VÉRONIQUE BROUILLETTE Conseillère CSQ à l'action professionnelle

La CSQ a proposé une résolution sur la petite enfance, tout comme un syndicat danois, demandant que l'IE crée un organe consultatif consacré à l'éducation à la petite enfance. Celui-ci coordonnerait et organiserait des activités sur le thème, ferait la promotion de la recherche et poursuivrait les travaux sur les causes et les conséquences de la privatisation et de la commercialisation de l'éducation à la petite enfance dans le monde. Les deux résolutions ont été fusionnées et adoptées à l'unanimité, après une intervention bien sentie de Louise Chabot. /

### Les droits des personnes LGBT à l'agenda

NATHALIE CHABOT Conseillère CSQ à l'action professionnelle

Le caucus LGBT Uni(e)s dans la diversité a offert aux membres de l'IE, lors du précongrès, un espace de réflexion et d'échange sur les questions touchant la diversité sexuelle. Gabrielle Richard, de l'Université de Montréal, et Naomi Goldberg, du Movement Advancement Project (États-Unis) ont présenté des conférences portant respectivement sur l'importance des questions LGBT en éducation et sur le prix de la discrimination. Puis, lors du Congrès, une résolution a été adoptée afin que l'IE s'engage activement à défendre les droits des personnes LGBT. Les questions de la diversité sexuelle ont également été prises en compte à travers d'autres résolutions adoptées. /

## **UN PETIT SURVOL PLANÉTAIRE**

PATRICIA BOLDUC Enseignante et membre du Comité des jeunes CSQ

Nouvelles CSQ a réalisé une série d'entrevues, en marge du Congrès de l'IE, avec des représentantes et représentants du personnel de l'éducation de partout sur la planète. Voici la première partie de cette série dressant le portrait de la situation en France, au Sénégal et en Grèce.

#### **FRANCE**

En France, la récession force des coupes dans les dépenses publiques. Les enseignantes et enseignants subissent un gel salarial depuis cinq ans et les ratios en classe ont considérablement augmenté. La réforme fiscale entraîne aussi des baisses de subventions et du partenariat. Quant au financement par les entreprises, il favorise les écoles privées, qui prennent de l'importance dans certaines régions, au détriment de l'école publique. Voilà pourquoi le Syndicat National des Enseignements de Second Degré (SNES-FSU) milite pour rendre l'éducation publique prioritaire, améliorer les conditions d'études et l'offre de services aux élèves ainsi que pour obtenir une réforme de la fiscalité, a expliqué Frédérique Rolet, enseignante et secrétaire générale du SNES-FSU.





#### SÉNÉGAL

Les problèmes de financement et de gouvernance en éducation sont colossaux au Sénégal. À cela s'ajoutent les promesses électorales non tenues et le détournement, à d'autres fins, des sommes devant être allouées à l'éducation. Soulignons que dans ce pays, c'est la collectivité qui prend en charge l'éducation, tout comme l'eau potable et l'électricité. De plus, la scolarisation des filles est un enjeu majeur.



**Awa Wade** 

Awa Wade, la secrétaire générale et inspectrice de l'éducation de L'Union démocratique des enseignants du Sénégal, l'UDEN, précise que la quantité insuffisante de personnel, le manque de matériel de

base, les contraintes budgétaires, l'essor des services d'éducation privée et l'absence de dialogue social sont tout aussi inquiétants. Dans ce contexte, les syndicats doivent mener une campagne de sensibilisation afin de faire participer pleinement les collectivités ainsi que de sensibiliser les populations à l'importance de veiller au contrôle citoyen de l'action publique.

#### **GRÈCE**

La situation de l'éducation est très inquiétante en Grèce. Themistoklis Kotsifakis, le président de la fédération grecque des enseignants du secondaire (l'OLME), dresse un portrait très sombre de l'impact dévastateur des politiques d'austérité: des baisses salariales de 45 % pour le personnel enseignant, une diminution de 35 % du budget de l'éducation, une

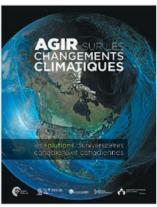


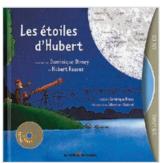
Themistoklis Kotsifakis

réduction de 28 % du nombre d'enseignants, la fermeture de 2 000 établissements scolaires ainsi qu'un taux de chômage national qui atteint les 60 %. Pour lui, il ne fait aucun doute : il est urgent de cesser l'austérité et d'investir en éducation.

Le Congrès de l'IE a reconnu les menaces de la privatisation et de la commercialisation de l'éducation. Plusieurs résolutions ont été adoptées pour améliorer, par diverses actions, les systèmes d'éducation publics. Les partenariats entre les pays et la fraternisation entre les syndicats sont l'une des clés qui permettront de rendre l'école accessible à toutes et tous et d'offrir une éducation de qualité partout à travers le monde. /













#### 1. LES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE: DÉFINIR. PRÉVENIR. AGIR

Presses de l'Université Laval

L'importance d'offrir aux élèves un environnement sain et sécuritaire est largement reconnue. Pour y arriver, il faut pouvoir mettre en place des interventions appropriées. Cet ouvrage réunit les contributions de chercheurs européens et québécois. Il permet de mieux comprendre le phénomène des violences scolaires (intimidation, cyberintimidation, harcèlement, violence) en les expliquant clairement et simplement ainsi que d'informer le personnel scolaire sur les facteurs qui facilitent ou rendent difficile la mise en place des interventions.

#### 2. AGIR SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIOUES

Plus de 60 chercheurs canadiens ont uni leurs efforts pour réaliser un ouvrage centré sur l'action dans lequel on trouve une liste de solutions adaptées, au Canada et au Québec, permettant de concrétiser la lutte contre les changements climatiques. Des groupes de la société civile ont également contribué à la réflexion, dont la CSQ et les Établissements verts Brundtland (EVB-CSQ). À quelques semaines des négociations qui se tiendront dans le cadre de la conférence Paris Climat 2015, en décembre 2015, cette œuvre tombe à point.

#### 3. LES ÉTOILES D'HUBERT

Les éditions Des Braques

Antonin a huit ans et il se questionne sur les étoiles. Un jour, il rencontre Hubert, un astrophysicien avide de transmettre ses connaissances. Ce livre-CD fascinant permet, notamment, aux enfants de huit ans et plus d'entendre l'histoire racontée par Dominique Dimey, le jeune Antonin et Hubert Reeves, de même qu'un entretien entre Hubert Reeves et un enfant lui posant des questions existentielles. Un livre fabuleux!

#### 4. TROUSSE DE SUPPLÉANCE AU PRÉSCOLAIRE ET **AU PRIMAIRE**

Presses de l'Université Laval

Faire la classe à un groupe de vingt ou trente élèves, pour un jour, peut représenter un beau défi! Les auteures, Ève-Lyne Bergeron et Marie-Ève Morin, membre de l'Association des professeurs de Lignery (CSO), proposent des trucs de gestion de classes, des astuces pour intervenir auprès des élèves à problème, des notions et des exercices libres de droits pour le préscolaire et les différents niveaux du primaire, des activités de prise de contact et plus encore! Un outil pratique, à garder sous la main.

#### 5. L'ENFANT DERRIÈRE LA FENÊTRE

Alice Jeunesse

Cette histoire remplie de poésie et de magnifiques illustrations permet d'aborder le thème de l'autisme auprès des enfants. Tom se cache au fond d'une cabane qu'il s'est construite, à l'abri de tout. Parfois, il s'aventure à jeter un regard par la petite fenêtre, mais cela lui fait peur. Un jour, il l'ouvrira un peu et découvrira un petit garçon entouré de deux adultes, pleurant et souriant en même temps. Un magnifique ouvrage.

#### 6. CE N'EST PAS MON CHAPEAU

Éditions Scholastic

Un minuscule poisson vole le beau chapeau d'un gros poisson qui s'est endormi... Le petit poisson tente de se convaincre qu'il a posé un bon geste... Au réveil, le gros poisson, fâché, veillera à récupérer son bien... Une histoire humoristique qui permet d'aborder, avec les tout-petits, l'importance de ne pas s'approprier des biens qui ne nous appartiennent pas.

## LA CSQ, FIÈRE PARTENAIRE DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ!

Pour plus d'information sur le protocole CSQ - Fonds, communiquez avec le ou la responsable local(e) (RL) dans votre milieu de travail, votre syndicat local ou avec Langis Beaulieu, coordonnateur – CSQ au 1 800 361-5017.









